

Publié en juin 2006
ISBN 2-8288-0073-3 ISSN 1661-4453

La République Centrafricaine : Une étude de cas sur les armes légères et les conflits

Rapport spécial

La République Centrafricaine :

Une étude de cas sur les armes légères et les conflits

Par Eric G. Berman

Small Arms Survey
Institut universitaire de Hautes Études Internationales
47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Tél.: + 41 22 908 5777

Fax.: + 41 22 732 2738

Email: smallarm@hei.unige.ch

Site Web: <http://www.smallarmssurvey.org>



Un rapport spécial du Small Arms Survey avec le soutien financier du PNUD

Rapport spécial

La République Centrafricaine :

Une étude de cas sur les armes légères et les conflits

Par Eric G. Berman



Un rapport spécial du Small Arms Survey
avec le soutien financier du PNUD

Droits de reproduction

Publié en Suisse par le Small Arms Survey

© Small Arms Survey, Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales, Genève 2006

Publié en juin 2006

Tous droits de reproduction, même partielle, et de traduction réservés pour tous pays. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, stockée ou transmise, sous aucune forme ou par aucun moyen, sans permission écrite préalable du Small Arms Survey, ou ainsi qu'expressément autorisé par loi, ou en vertu des accords sur les droits de reprographie. Toute question concernant la reproduction en dehors du domaine mentionné ci-dessus doit être adressée au Responsable des publications du Small Arms Survey, à l'adresse suivante.

Small Arms Survey

Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales
47, Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Traduction par Stéphanie Pézard and Charles Massamba

Relecture par Stéphanie Pézard et Nicolas Florquin

Cartographie par MAP*grafix*

Design par Richard Jones, Exile: Design & Editorial Services
(rmjones@onetel.com)

Imprimé sur les presses de l'imprimerie Coprint, Genève, Suisse

ISBN 2-8288-0073-3

ISSN 1661-4453

À propos du Small Arms Survey

Le Small Arms Survey est un projet de recherche indépendant intégré à l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève, Suisse. Il constitue la principale source d'informations publiques sur la problématique des armes légères et sert de centre de références, de pôle de recherche et d'informations à la disposition des gouvernements, des décideurs politiques, des chercheurs et des acteurs engagés dans ce domaine. Fondé en 1999, il est soutenu par le Département fédéral suisse des Affaires étrangères, et reçoit régulièrement des fonds des gouvernements belge, canadien, finlandais, français, néerlandais, norvégien, suédois et britannique. Le Survey est également reconnaissant envers l'Allemagne, l'Australie, le Danemark, et la Nouvelle Zélande pour leurs contributions à des projets spécifiques. Le Small Arms Survey collabore avec des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales établis dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, le Brésil, le Burundi, le Canada, la Colombie, la Fédération russe, la Géorgie, l'Inde, Israël, la Jordanie, le Kenya, la Norvège, l'Ouganda, le Royaume-Uni, la Sierra Leone, le Sri Lanka, la Suède et la Thaïlande.

Small Arms Survey

Institut universitaire de Hautes Études Internationales
47 Avenue Blanc, 1202 Genève, Suisse

Tél.: + 41 22 908 5777

Fax.: + 41 22 732 2738

Email: smallarm@hei.unige.ch

Site Web: <http://www.smallarmssurvey.org>

À propos de l'auteur

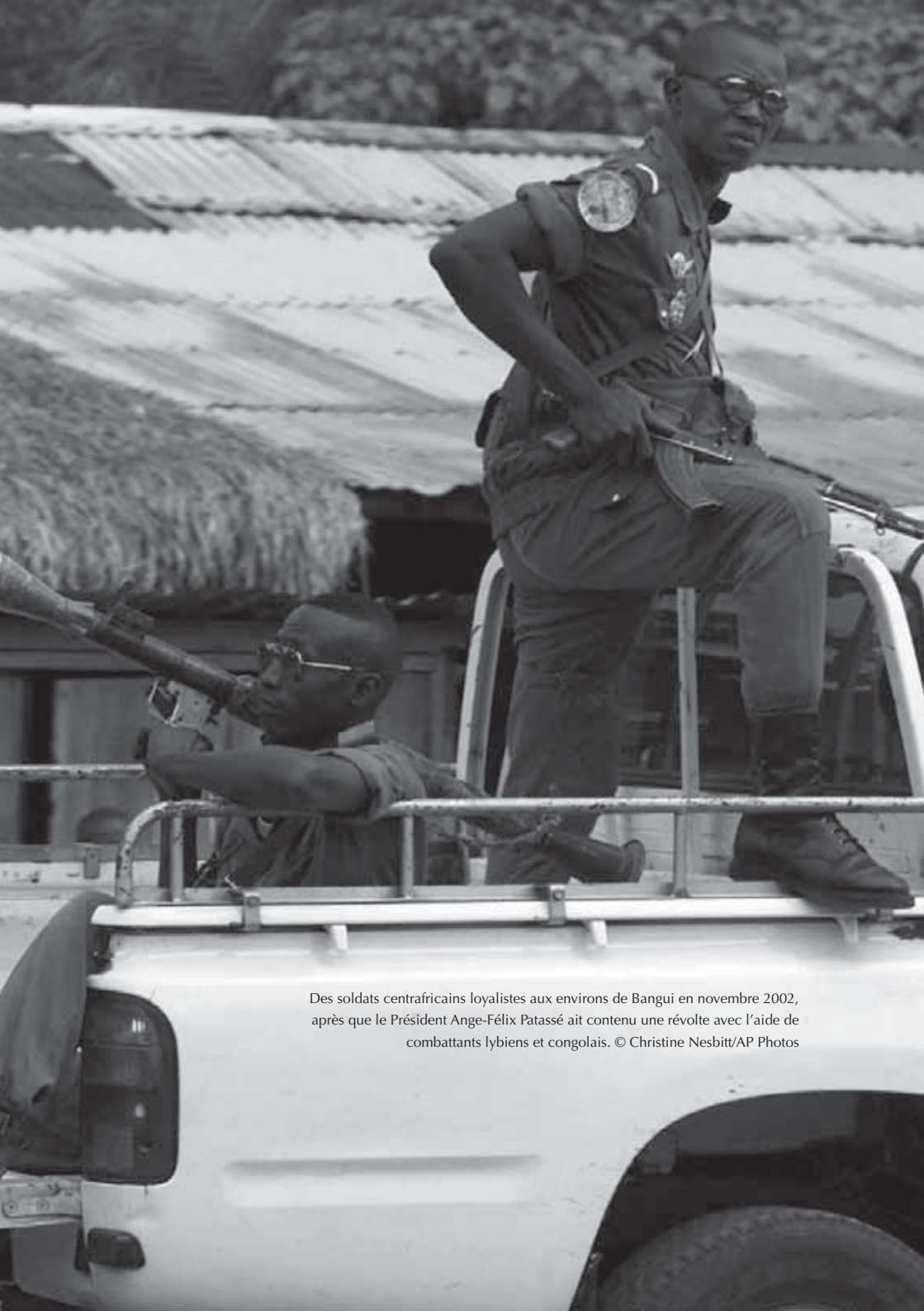
Eric G. Berman a participé au travail et au développement du Small Arms Survey depuis sa création en 1999. Il occupe le poste de Directeur des projets de l'organisation depuis août 2004. Il possède une expérience de terrain considérable, a travaillé pour les Nations Unies, et est un expert reconnu et largement publié sur les thèmes liés au maintien de la paix et aux armes légères. Il s'est notamment intéressé au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies; aux organisations régionales africaines; aux programmes de collecte d'armes ou de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR); et à l'impact humanitaire des armes légères et de petit calibre.

Avant-propos

Ce Rapport spécial est basé principalement sur le chapitre sur la République Centrafricaine initialement publié en anglais dans le rapport annuel *Small Arms Survey 2005*. Il présente les résultats d'une enquête menée sur le terrain par l'auteur en 2003, ainsi qu'une courte mise à jour des événements relatifs aux armes légères dans le pays pour les années 2003 à 2005. Le Small Arms Survey est reconnaissant envers le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour avoir financé la traduction et la publication de ce rapport, et pour avoir appuyé plusieurs missions du Small Arms Survey à Bangui en 2004 et 2005. Le travail du Small Arms Survey en Centrafrique se poursuit et donnera lieu à la publication d'un ouvrage plus conséquent.

Table des matières

Introduction	9	Les armes provenant de la RCA	40
Disponibilité et distribution des armes légères (1996–2003)	14	<i>La production artisanale</i>	40
Institutions gouvernementales ayant reçu des armes	14	<i>Les saisies effectuées par les forces gouvernementales</i>	40
<i>Les forces armées centrafricaines</i>	14	<i>Les armes perdues par les forces africaines de maintien de la paix</i>	41
<i>La gendarmerie</i>	16	Les effets des armes légères (1996–2003)	42
<i>La garde présidentielle</i>	16	Les morts et les blessés	42
<i>La police</i>	17	Le braconnage	43
<i>Autres institutions</i>	17	Les mutineries et les tentatives des coups d'état	44
Groupes armés non-gouvernementaux	18	Vols à main armée	45
<i>Le Mouvement de libération du peuple centrafricain</i>	18	Les barrages routiers	46
<i>Karakos, Balawas et Sarawis</i>	19	Récupération des armes et efforts de désarmement (1996–2003)	47
<i>La Société centrafricaine de protection et de surveillance</i>	20	Les initiatives nationales unilatérales	47
<i>Abdulaye Miskine</i>	21	Initiatives appuyées au niveau international	48
<i>Les unités d'auto-défense et les groupes de vigilantisme</i>	21	<i>Les efforts de lutte contre le braconnage (1998)</i>	48
<i>Autres groupes</i>	22	<i>La MISAB et la MINURCA (1997–2000)</i>	48
Les stocks d'armes	23	Le programme national de désarmement et de réinsertion (2002–2003)	51
Circulation et trafic des armes légères (1996–2003)	29	Perspectives de contrôle de la prolifération des armes légères (2003–2005) par Nicolas Florquin et Louisa N. Lombard	54
Transferts directs provenant des états	29	Evolution de la situation sécuritaire depuis 2003	54
<i>France</i>	29	Efforts de rétablissement de la situation sécuritaire	56
<i>La Libye</i>	32	Vers une stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères	57
<i>Le Tchad</i>	33	Conclusion	60
<i>La Chine</i>	34	Liste des abréviations	62
Transferts indirects a partir de forces armées présentes dans la région	34	Notes	62
<i>Le Tchad</i>	34	Bibliographie	71
<i>Le Soudan</i>	36		
<i>La République démocratique du Congo (ex-Zaïre)</i>	36		
<i>La République du Congo</i>	39		
<i>Le Rwanda</i>	39		



Des soldats centrafricains loyalistes aux environs de Bangui en novembre 2002, après que le Président Ange-Félix Patassé ait contenu une révolte avec l'aide de combattants lybiens et congolais. © Christine Nesbitt/AP Photos

Introduction¹

Au cours de ces dix dernières années, la République Centrafricaine (RCA) a accueilli quatre opérations internationales de maintien de la paix et a été le témoin des conflits –souvent très médiatisés– qui embrasaient ses voisins ; ce pays n’a pourtant été que peu étudié. Ce rapport entend aller au-delà du simple cas de la RCA, nation enclavée et en proie à de fréquents troubles : il remet en question de nombreuses idées reçues sur la réforme du secteur de la sécurité (RSS) qui ont des répercussions pour tout le continent africain et le reste du monde. En apportant des éléments d’explication contextuels, cette étude permet de mieux comprendre les menaces pour la paix et la sécurité qui perdurent à travers la région. Elle met en évidence les liens existant entre les différents conflits et montre comment, si l’on n’y prend pas garde, les progrès réalisés par un pays peuvent avoir des conséquences néfastes sur d’autres².

La RCA –qui s’étend sur 623 000 km², un peu plus que la péninsule ibérique– a connu une histoire agitée et une situation économique médiocre depuis que cette ancienne colonie française a obtenu son indépendance en 1960. Ses 3,9 millions d’habitants comptent parmi les plus pauvres du monde. Le pays a connu quatre coups d’état ; le dernier date du 15 mars 2003, lorsque le général François Bozizé a renversé le Président Ange-Félix Patassé (voir tableau 1).

L’histoire récente de la RCA peut néanmoins être considérée comme relativement pacifique par rapport à celle de la majorité de ses voisins. Le Cameroun est le seul des cinq états frontaliers de la RCA à pouvoir afficher un bilan similaire. Le Tchad, la République Démocratique du Congo (RDC), la République du Congo et le Soudan ont tous connu des guerres civiles et des rébellions.

Jusqu’en 1982, les armes légères n’occupaient pas une place de premier plan dans les problèmes rencontrés par la RCA. C’est à cette date, à la suite d’un coup d’état manqué (Kalck, 1982, p. xliv–lv) que les acteurs non-étatiques de RCA ont commencé à recevoir des armes de l’étranger. Le changement de gouvernement au Tchad en 1982 a également eu de sérieuses implications pour la RCA, dont la frontière a été traversée par des forces armées étrangères.

Tableau 1
Les chefs d'état centrafricains, 1960–2005

Président	Durée du mandat	Groupe Ethnique	Lieu de naissance / d'origine (préfecture)	Poste occupé avant la prise de fonction	Raison liée à la perte de fonction (date)
David Dacko	1960–65	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Ministre de l'intérieur, de l'économie et du commerce	Coup d'état (31 décembre 1965)
Jean-Bédel Bokassa	1966–79	Ngbaka	Bobangui (Lobaye)	Chef d'état-major des forces armées	Chassé en son absence par les troupes françaises (21 septembre 1979)
David Dacko	1979–81	Ngbaka	Bouchia (Lobaye)	Conseiller personnel de Bokassa	Coup d'état (1 ^{er} septembre 1981)
André Kolingba	1981–93	Yakoma	Kembé (Basse-Kotto)	Chef d'état-major des forces armées	Défaite lors des élections (19 septembre 1993)
Ange-Félix Patassé	1993–2003	Sara	Paoua (Ouham-Pendé)	Ancien premier Ministre	Coup d'état (15 mars 2003)
François Bozizé	2003–	Gbaya	Bossangoa (Ouham)**	Ancien chef d'état-major des forces armées	

Notes :

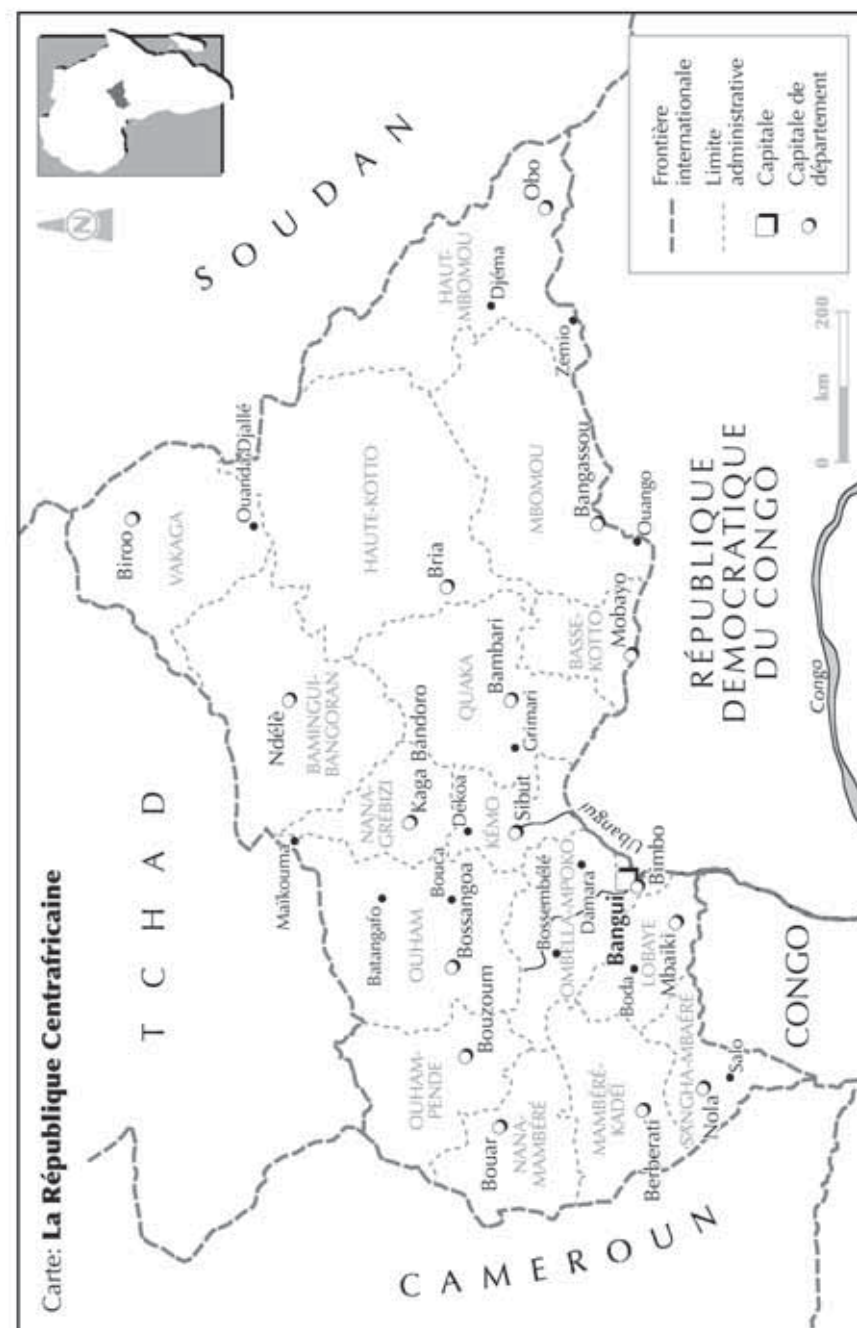
* Avant l'indépendance, la RCA jouissait déjà d'une autonomie substantielle.

** Le président Bozizé est né à Mouila au Gabon mais ses racines sont à Bossangoa, où il a grandi.

Sources : BBC (2005) ; Sangonet (2005) ; Telegraph (2003) ; Fundación CIDOB (2001a ; 2001b) ; Kalck (1992)

Les années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix ont vu se succéder plusieurs tentatives de coups d'état suspectées ou avérées, ainsi que des actes de violence plus limités impliquant diverses factions et les forces armées centrafricaines (FACA) (Kalck, 1982, pp xliv–lv).

La situation s'est brusquement détériorée en 1996 lorsque des éléments des FACA se sont mutinés ; le point d'orgue de la rébellion a été le pillage du plus gros dépôt d'armes du pays situé à la caserne de Kassai, dans la capitale Bangui (McFarlane et Malan, 1998, pp. 49–51)³.



En 1997, suite au coup d'état contre le président zaïrois Mobutu Sésé Séko, des milliers d'armes supplémentaires ont inondé la RCA. Une situation similaire s'est produite deux années plus tard, lorsque le Mouvement de libération du Congo (MLC), un groupe rebelle dirigé par Jean-Pierre Bemba et soutenu par l'Ouganda, a vaincu les forces armées congolaises (FAC) de Laurent Désiré Kabila, le successeur de Mobutu. En 2002 et 2003, de nouvelles armes sont entrées en RCA après être passées par le Tchad, qui soutenait la campagne militaire du Général Bozizé⁴.

Ce rapport se concentre sur les événements des années 1996 à 2005 qui ont affecté la capacité de l'état à réglementer la circulation et la possession des armes par sa population civile, et ont conduit à un afflux massif d'armes dans une grande partie du pays. Ces deux éléments pris ensemble constituent une réelle menace pour la sécurité nationale, le respect de la loi et le maintien de l'ordre.

Le rapport comprend cinq sections principales. La première examine la disponibilité et la distribution des armes légères au niveau des acteurs étatiques et non-étatiques de la RCA de 1996 à 2003. La deuxième se focalise sur la circulation et le trafic des armes légères lors de cette même période, qu'il s'agisse de transferts directs provenant des états ou de transferts indirects provenant des états et des acteurs non-étatiques. La troisième section évalue les effets de l'utilisation des armes légères et de leur disponibilité, tandis que la quatrième analyse les différents efforts de désarmement entrepris jusqu'à l'arrivée au pouvoir du président Bozizé. La dernière section examine la situation sécuritaire depuis 2003 et passe en revue les initiatives en cours relatives à la lutte contre la prolifération des armes légères en RCA.

Les principales conclusions sont les suivantes :

- Les éléments armés non-étatiques en RCA sont largement mieux armés que les forces gouvernementales (à l'exception de la garde présidentielle), qui ne sont pas en mesure de leur faire face.
- Il est probable que le gouvernement, qui affirme que 50 000 armes légères circulent dans le pays en dehors de tout contrôle étatique, sous-estime l'ampleur du problème.
- Le taux d'armement (nombre d'armes par soldat) des FACA est faible, et ce depuis longtemps. Un tel taux contredit les estimations courantes du nombre d'armes détenues par les forces armées étatiques en Afrique.

- Les opérations de maintien de la paix n'ont pas représenté une source d'armes importante.
- Tandis que des états de la région fournissaient en armes à la fois le gouvernement et les rebelles qui cherchaient à le renverser, le choix de matériels transférés est resté limité, n'incluant par exemple pas de missiles sol-air.
- Certains acteurs non-étatiques ont reçu du matériel militaire et d'autres formes de soutien de la part des gouvernements, et ont assuré en échange la survie des pouvoirs en place.
- Bien que le nombre de morts et de blessés par arme à feu puisse paraître relativement insignifiant par rapport aux autres zones de conflit de la région, le pays souffre gravement des effets économiques et psychologiques de l'usage des armes légères et de leur disponibilité.
- La conception et la mise en œuvre des programmes de récupération des armes en RCA jusqu'en 2003 laissent à désirer. Leurs résultats n'ont pas été aussi probants que ce qui a pu être affirmé, et il est même possible qu'ils aient contribué à affaiblir la sécurité nationale. Il est primordial que les initiatives en cours prennent en compte les leçons apprises dans le passé. ■

Disponibilité et distribution des armes légères

A des degrés divers, les gouvernements centrafricains successifs se sont appuyés sur –et ont soutenu– les différents services des forces armées et du secteur de la sécurité. Pendant les vingt premières années de l'indépendance, l'état a plus ou moins efficacement disposé du monopole de la force, dont il a parfois fait usage sans pitié⁵. La situation a changé au début des années quatre-vingt, avec l'apparition des premiers groupes armés d'opposition⁶.

Le président Patassé, un Sara du nord, n'a jamais fait confiance à l'armée pour laquelle son prédécesseur André Kolingba avait recruté un nombre sans précédent de Yakomas du sud, son ethnie (voir tableau 1). Au lieu d'essayer de réformer l'institution, Patassé a préféré consolider la garde présidentielle aux dépens de l'armée –ce qui explique en grande partie pourquoi, en 1996, de nombreux soldats ont choisi la mutinerie. Lorsque la garde présidentielle s'est avérée incapable de lui fournir la protection dont il avait besoin, Patassé a créé une succession de milices pro-gouvernementales.

Patassé n'a jamais exercé de réel contrôle sur les armes qu'il distribuait à ces milices. Celles-ci étaient relativement bien armées, certaines recevant des fusils d'assaut de type AK-47 (ou le 'Type 56' chinois)⁷. De nombreux soldats gouvernementaux, quant à eux, devaient se contenter d'armes d'un autre âge, tels que les fusils à verrou MAS-36 à un coup.

Institutions gouvernementales ayant reçu des armes

Les forces armées centrafricaines

Les FACA ont été sévèrement touchées par les différentes tentatives de coups d'état, les mutineries, le manque d'intérêt du pouvoir à leur égard (pour des raisons politiques), et les processus sélectifs d'avancement et de récompenses qui leur ont été imposés. Elles n'ont pas reçu davantage de soutien après les mutineries de 1996. Le président Bozizé a néanmoins montré son intérêt pour la réforme et le renforcement de cette institution (Frères d'Armes, 2000, pp. 22–24).



Une parade de soldats des FACA à Bangui en mars 2004. © Desirey Minkoh/AFP/Getty Images

Les forces armées n'ont jamais été très nombreuses, et elles ont atteint leur apogée sous le règne du président Jean-Bédel Bokassa. A son départ de la présidence en septembre 1979, elles comptaient 7 500 soldats (Decalo, 1989, p. 165). Les troupes françaises, présentes depuis cette date (jusqu'en 1998), ont contribué à assurer la sécurité de la RCA, avec pour conséquence une diminution du nombre de soldats des FACA qui a atteint 50 pour cent en 1996. En 2000, le Ministre centrafricain de la défense de l'époque, Jean-Jacques Demafouth, a annoncé que 500 nouvelles recrues allaient rejoindre les rangs de l'armée (Frères d'Armes, 2000, p. 19). Ces troupes, auxquelles sont venues s'ajouter plusieurs centaines de membres de la garde présidentielle, ont porté à 4 000 le nombre des FACA. On estime cependant à 1 250 le nombre de soldats qui se sont enfuis en République Démocratique du Congo (RDC) après la tentative manquée de coup d'état de Kolingba en mai 2001⁸. Trois cent autres auraient rejoint les forces rebelles du Général Bozizé en novembre 2001.

Il est difficile d'établir avec précision le nombre et les modèles d'armes dont se servent les FACA. En octobre 1963, peu après l'indépendance, elles ne

possédaient que 1 017 armes, dont toutes sauf dix étaient des armes de petit calibre. L'unique modèle de fusil fourni était le MAS-36, qui représentait près des deux tiers des armes inventoriées par l'armée. Le stock d'armes légères était composé de deux mitrailleuses de 12,7 mm, quatre mortiers de 60 mm et quatre mortiers de 81 mm (SHAT, 1963, p. 38). L'introduction des fusils d'assaut Kalashnikov au cours des années n'a rien changé à cet état de fait : les FACA constituent une force faiblement armée.

La gendarmerie

Loin de compléter l'armée, la gendarmerie en a historiquement été la rivale –comme elle a été celle des autres agences gouvernementales de sécurité–, cherchant à s'attirer la confiance et les faveurs du président. Le nombre de gendarmes serait passé de 1 600 en 1970 à 1 300 en 2000, avec une augmentation prévue à 1 800 (Frères d'armes, 2000, p. 34). En juin 2002, 200 nouvelles recrues seulement (les premières depuis 1994) ont commencé une formation de neuf mois à l'école de gendarmerie de Kolongo (Frères d'armes, 2000, p. 40), ce qui laisse supposer que le renforcement projeté n'est pas encore intervenu, ou que les intentions ont changé. Selon le président Bozizé, il y avait 1 310 gendarmes en 2003 (RCA, 2003, p. 6). Les gendarmes sont principalement armés de pistolets, de mitraillettes MAT-49, de fusils MAS-36 et de fusils d'assaut Kalashnikov⁹. Les forces loyales au Général Bozizé ont pillé nombre de leurs dépôts en 2002.

La garde présidentielle

L'unité dont la tâche principale est d'assurer la protection du président a porté différents noms au cours des années. Deux choses, en revanche, sont demeurées constantes : elle a été comparativement bien pourvue en personnel et relativement bien traitée par le pouvoir. De plus, ses membres sont mieux armés que leurs collègues qui servent dans les autres services publics de sécurité du pays.

Sous le règne de Patassé, les membres du personnel de la sécurité présidentielle pouvaient, qu'ils soient en uniforme ou non, être identifiés par les armes à feu individuelles qu'ils portaient. En général, ils étaient équipés de fusils d'assaut Kalashnikov, de mitrailleuses légères AA-52 et de lance-roquettes anti-char (LRAC)¹⁰.

En 1997, le président Patassé a entrepris de transformer la garde présidentielle en Force spéciale de défense des institutions républicaines (FORSDIR) ; ce processus s'est achevé début 1998 (Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, 1999). Fin 1999, la FORSDIR comptait officiellement 642 membres, mais selon Faltas ce nombre était en réalité plus proche de 900 (Faltas, 2000, p. 92). En 2000, le président Patassé a transformé la FORSDIR en Unité de sécurité présidentielle (USP), une réforme à laquelle il s'était engagé, et l'a intégrée dans les FACA –du moins sur le papier. Bien que l'USP soit censée agir sous l'autorité du Chef d'Etat-major des armées et répondre en dernier lieu de ses actes devant le Ministre de la défense, cette unité dépend en réalité toujours du président dont elle continue de recevoir directement les ordres ; elle dispose ainsi d'une large autonomie¹¹.

La police

Les services de police n'ont jamais obtenu beaucoup de soutien de la part du gouvernement. En 1963 par exemple, la police ne disposait que de 61 armes à feu pour 315 recrues : 6 pistolets, 40 mitraillettes et 15 fusils à verrou type mousqueton produits depuis le 19^e siècle (SHAT, 1963, p. 62–63). Par la suite, les policiers ont été armés de fusils français MAS-36, toujours à un coup mais plus récents –ils datent de la seconde guerre mondiale. Actuellement, les policiers ne sont quasiment pas armés. La plupart des dépôts de la police ont été pillés pendant les mutineries et les tentatives de coups d'état de 1996–1997 et 2001–2002. La seule exception est l'unité de police chargée de combattre le banditisme, l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Ses 45 membres étaient armés de fusils MAS-36, mais en décembre 2003, chacun a reçu un fusil d'assaut Kalashnikov¹², l'OCRB étant autorisé à s'approprier les armes qu'il confisque aux criminels (voir 'Récupération des armes et efforts de désarmement' ci-dessous)¹³. En décembre 2003, le président Bozizé a autorisé un transfert de 50 Kalashnikovs en faveur des 1 685 membres de la police et a fourni aux officiers 50 chargeurs et 1 500 cartouches supplémentaires¹⁴.

Autres institutions

Il est plus difficile d'obtenir des informations sur les armes à feu utilisées par les services du gouvernement autres que la police et l'armée. Selon les archives

militaires françaises, trois forces publiques possédaient en 1963 des armes : les gardes forestiers, les gardes-chasse et les brigades minières dans les zones d'extraction de diamants¹⁵. Les deux premières unités étaient armées de fusils MAS-36 alors que la troisième était équipée de pistolets (SHAT, 1963, p. 65). A elles trois, elles ne comptaient probablement pas plus de 100 personnes au grand maximum.

En 2000, l'état employait 70 gardes pour assurer la protection de ses ressources naturelles, et il n'y a pas eu de nouveau recrutement depuis le milieu des années quatre-vingt (Blom et Yamindou, 2001, p. 11). En décembre 2003, ces gardes n'étaient plus que 51¹⁶.

Les anciens services de renseignement de l'état –le Centre national de recherche et d'information (CNRI) et la Section d'enquête, de recherche et de documentation (SERD)– qui comptaient environ 250 employés ont été officiellement démantelés en 1997. Le personnel et l'armement du CNRI, la plus grande des deux agences, ont été transférés à la FORSDIR¹⁷. Il est généralement admis que l'actuel service de renseignement, la Direction générale de la documentation et des enquêtes (DGDE), est de taille limitée et peu armée. La SERD existe toujours, alors qu'elle était censée avoir été démantelée ; selon une source bien informée, elle compterait entre 20 et 50 employés, tous armés¹⁸.

Groupes armés non-gouvernementaux

Le Mouvement de libération du peuple centrafricain

De nombreux membres du parti politique du président Patassé, le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), possédaient des armes. Le président Patassé et ses partisans ont commencé à s'armer après l'échec de ce dernier aux élections présidentielles de 1981. Certains cadres du MLPC ont gardé leurs armes même après la prise de fonction du président Patassé en 1993. Le gouvernement du président Bozizé a estimé la 'force de police parallèle' armée des membres du MLPC à 820 personnes (RCA, 2003, p. 7). On ne sait s'il s'agit là de la 'milice du MLPC' qu'évoquent certaines sources bien informées. Selon une source, ce groupe comptait en 2003 entre 500 et 1 000 membres, tous équipés d'une arme automatique ; certains possèderaient également des armes légères collectives et des lance-grenades¹⁹.

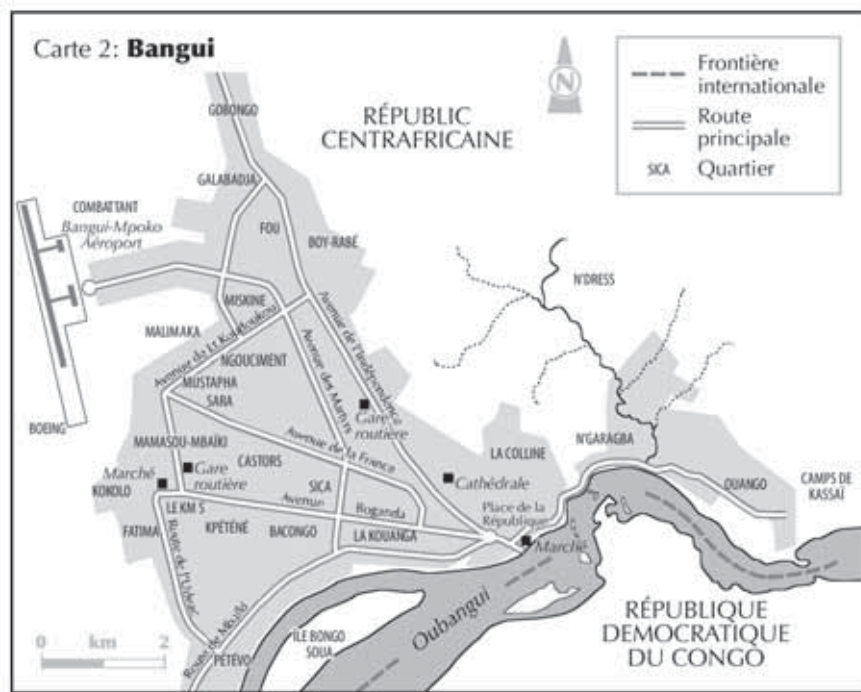
Karakos, Balawas et Sarawis

A la suite des mutineries de 1996, le président Patassé, qui s'était jusque-là appuyé sur la garde présidentielle et les éléments armés du MLPC, a réalisé que ces forces ne suffiraient pas à garantir sa survie personnelle et politique. Il a donc mis en place trois milices basées à Bangui et connues sous les noms de Karakos, Balawas et Sarawis. Ces milices de quartier se sont rapidement développées jusqu'à compter 1 500 individus au total, en grande partie de jeunes chômeurs partisans du président.

Bangui compte huit arrondissements divisés en quartiers²⁰. La milice Karakos était basée dans le quartier Boy-Rabe où vivent principalement les Gbayas (Leaba, 2001, p. 172) dans le quatrième arrondissement. La milice Balawas, composée principalement de membres du groupe ethnique Kaba, était basée dans le quartier Combattant (huitième arrondissement). La milice Sarawis étaient concentrée dans le quartier Sara, du même nom que le groupe ethnique qui y réside en majorité (cinquième arrondissement). Les membres de la milice



Des soldats centrafricains escortent le Président Ange-Félix Patassé à Bangui en Mai 2006.
© François Mori / AP Photos



Sarawis étaient également nombreux dans d'autres quartiers du cinquième arrondissement tels que Malimaka, Miskine, Mustapha et Ngouciment. Chaque milice était composée d'environ 500 hommes, principalement armés de Kalashnikovs²¹.

La Société centrafricaine de protection et de surveillance

Par la suite, le président Patassé a créé deux milices supplémentaires. En 1999, il a mis en place la Société centrafricaine de protection et de surveillance (SCPS), une société privée de sécurité dont il a confié la direction à son chauffeur, Victor Ndoubabé (le fils d'un ami de la famille). Bien qu'elle participe à des activités commerciales, il serait plus juste de décrire cette société comme une milice prête à intervenir pour assurer la sécurité du président²². La communauté internationale avait fait fortement pression sur le président Patassé pour qu'il réforme la FORSDIR et en réduise la taille ; de nombreux employés de la FORSDIR ont donc rejoint la SCPS (Leaba, 2001, p. 168).

Ndoubabé a été tué lors du coup d'état de mars 2003²³, et la SCPS a disparu peu après. Elle comptait alors, selon des sources bien informées, entre 1 000 et 1 500 employés. D'après le président Bozizé, il restait, en novembre 2003, 850 anciens gardes de la SCPS (RCA, 2003, p. 7) ; ces gardes étaient armés de Kalashnikovs²⁴.

Abdulaye Miskine

En 2000, le président Patassé a établi une autre milice connue sous le nom de son leader, 'Abdulaye Miskine' –né Martin Koumta Madji, selon le président. Le Tchad a accusé Miskine d'être un insurgé tchadien qui aurait tué un autre chef rebelle. Le président Patassé a soutenu qu'il s'agissait d'un patriote centrafricain que le Tchad confondait avec quelqu'un d'autre. Le passé d'Abdulaye Miskine et ses intentions sont donc incertains. Pendant la tentative de coup d'état du général Bozizé en octobre 2002, cette milice comptait entre 300 et 350 membres²⁵, armés par le président Patassé de Kalashnikovs²⁶. Miskine a quitté la RCA en novembre 2002²⁷, mais est revenu depuis. Suite au coup d'état réussi de Bozizé, il est généralement établi que Miskine ne dispose actuellement pas de troupes armées sous son contrôle.

Les unités d'auto-défense et les groupes de vigilantisme

Il existe au moins une organisation armée de 'surveillance de quartier' en RCA qui mérite d'être citée. En 1984, Yaya Ramadan –le chef du village de Tiroun-goulou, également chef religieux respecté dans la région et ancien maire de Birao– a mis en place une unité d'auto-défense (UAD) dans la préfecture de la Vakaga. Conscient de la menace que le braconnage représentait pour la faune et la flore de la région, ainsi que pour le bien-être de ses compatriotes, Ramadan a compris que les revenus générés par la chasse internationale représentaient une source de revenus qui pouvait s'avérer aussi lucrative que pérenne.

L'UAD, qui a reçu l'approbation du gouvernement, était relativement bien armée. L'appui de Bangui était d'ordre politique, non militaire : aucune arme n'a été fournie. La milice obtenait seule ses armes (sans doute de sources locales), principalement des fusils d'assaut Kalashnikov, mais aussi des G-3, des M-14 et des FN-FAL. En août 2003, le groupe comprenait entre 250 et 300 membres²⁸.



Une milice d'auto-défense de la préfecture de l'Ouham au nord-est de la RCA en février 2004.
© Olivier Nyirubugara

Comme en témoigne la photographie du groupe d'hommes armés du village de Donzi dans la préfecture de l'Ouham, d'autres organisations armées de surveillance de quartier ou groupes de vigilantisme opèrent à travers la RCA.

Autres groupes

Tout comme Patassé a sous-traité sa sécurité à une variété de milices, beaucoup d'autres fonctions qui relevaient auparavant de la seule responsabilité de l'état sont maintenant exécutées par des sociétés privées nationales et étrangères. Plusieurs sociétés privées de sécurité ont été créées au cours des cinq dernières années à Bangui, mais aucune, à l'exception de la SCPS, ne détient d'armes. Quelques-unes sont équipées de pistolets d'alarme.

Constatant que l'état centrafricain était incapable de protéger sa faune et sa flore, la Communauté européenne a lancé en 1998 la première d'une série d'initiatives contre le braconnage visant à accompagner les efforts du gouverne-

ment, et qui incluait le recrutement de gardes armées. A l'apogée du programme au début des années quatre-vingt-dix, l'Union européenne finançait 120 gardes armés contre le braconnage en RCA. En décembre 2003, leur nombre avait diminué presque de moitié²⁹. Les gardes sont armés de fusils Kalashnikov et de deux mitrailleuses AA-52 fournis par le Ministère de la défense. De plus, les équipes de gardes sont autorisées à conserver pour leur usage une partie du matériel qu'elles confisquent aux braconniers³⁰. En 1990, le World Wildlife Fund (WWF) a également financé une initiative anti-braconnage en RCA. Dix éco-gardes ont d'abord été recrutés, avant d'atteindre le nombre de 40 en juin 2003. Le gouvernement a fourni un fusil MAS-36 à chaque garde. Les équipes ont également accès à quelques fusils automatiques³¹.

Les stocks d'armes

La réussite du coup d'état du 15 mars 2003 en RCA a rendu la situation à la fois plus simple et plus opaque concernant l'état des stocks d'armes légères détenus par les forces gouvernementales. Comme on l'a vu, le général Bozizé et ses partisans ont pillé de nombreux dépôts d'armes de la police et de la gendarmerie à travers le pays, après le coup d'état manqué d'octobre 2002. La plupart de ces armes n'ont pas été rendues et celles qui manquaient n'ont pas été remplacées.

Le gouvernement a engagé un dialogue avec la Banque mondiale en vue d'obtenir l'aide financière internationale pour la réduction de son secteur de la sécurité (RSS). Dans cette perspective, il a recensé les forces des FACA, de la gendarmerie et de la police, ainsi que de divers groupes armés non-étatiques. Les nombres fournis sont en général jugés crédibles. On note cependant que Bozizé n'a pas fourni de chiffre pour sa garde présidentielle (qui ne semble pas faire partie du total fourni pour les FACA). Quant aux anciennes milices, Bozizé semble en avoir fourni une estimation honorable, quoiqu'il ait peut-être gonflé la taille de certains groupes afin d'obtenir davantage de fonds. Le gouvernement n'a en revanche fourni aucun chiffre concernant les stocks d'armes légères et de petit calibre.

Une analyse historique des inventaires peut apporter des éclaircissements sur les stocks actuels. De très bonnes informations existent sur les armes qui

Le Président centrafricain François Bozizé salue ses troupes à Bangui en mars 2004.
© Desirey Minkoh/AFP/Getty Images



étaient utilisées par les acteurs étatiques centrafricains il y a quarante ans. Le gouvernement français a gardé des archives détaillées sur les armes légères et de petit calibre dont disposaient de nombreux services du gouvernement, ainsi que le nombre de leurs forces. Par conséquent, il est donc possible de déterminer des taux précis pour 1963. Ils varient d'un maximum de 1,60 (le nombre moyen d'armes pour chaque personnel en uniforme) pour la gendarmerie, à un minimum de 0,19 pour la police³². Compte tenu des événements qui ont suivi et des informations disponibles, la valeur des taux actuels (à l'exception de ceux pour la garde présidentielle) sont probablement similaires.

Encadré 1

Déterminer un taux d'armement pour les FACA

Il est possible de calculer assez précisément un taux d'armement (nombre d'armes par homme) pour les FACA en 1996. Selon le gouvernement centrafricain, en novembre 1996, pendant la troisième mutinerie de l'armée, 2 389 armes de petit calibre et 127 armes légères étaient stockées à la caserne de Kassaï (ONU, 1997, para. 22). Selon Demafouth, les registres du gouvernement étaient alors bien tenus et les chiffres fournis à la force africaine ad hoc de maintien de la paix connue sous le nom de Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) sont, pour l'essentiel, exacts. L'autre dépôt de l'armée était situé à Bouar et contenait environ 800 armes, principalement des fusils d'assaut Kalashnikov. Il n'y avait que très peu d'armes légères stockées à Bouar³³. Toujours selon Demafouth, les FACA étaient composées de 3 000–3 500 éléments en 1996³⁴. Le rapport entre armes et soldats serait donc de 1,0 environ. Le gouvernement a transféré des armes de la caserne de Kassaï vers l'arsenal de la garde présidentielle à Camp de Roux après la première mutinerie d'avril 1996 (McFarlane et Malan, 1998, p. 50). On ne sait pas combien d'armes ont été déplacées, ni combien ont été ramenées à Kassaï. Rien ne permet de croire cependant que le taux armes/soldat aurait été plus élevé pour l'armée que pour la garde présidentielle de l'époque, un taux que Demafouth estime à environ 1,3³⁵. Le taux pour les FACA en 1996 ne serait donc pas fondamentalement différent de ce qu'il était en 1963, c'est-à-dire 1,34.

Fin 2003, le taux des FACA était toujours stable par rapport à 1996. Le président Patassé a continué de financer et d'équiper en armes la garde présidentielle et les autres forces en lesquelles il avait confiance, au détriment de l'armée. Bien qu'il ne soit pas possible de vérifier les témoignages selon lesquels l'armée aurait acheté des armes aux rebelles du MLC, ceux-ci mettent en évidence les grandes difficultés rencontrées par l'armée. Le taux d'armement des FACA n'a certainement pas augmenté sous le régime de Patassé.

Après le coup d'état de mars 2003, Bozizé a néanmoins récupéré 1 300 armes, aidé en cela principalement par l'armée tchadienne (OCHA, 2003a) et, dans une moindre mesure, par les forces de maintien de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). On ne sait en revanche pas combien de ces armes ont été transférées, le cas échéant, aux FACA.

Les taux suivants sont utilisés respectivement pour les FACA, la gendarmerie et la police : 1,25 ; 1,15 ; et 0,67. Le nombre d'armes utilisées par les FACA et la gendarmerie doit en effet être révisé à la baisse en raison de la politique de marginalisation instaurée envers ces institutions par Patassé et des pillages entrepris par le général Bozizé.

La garde républicaine de Bozizé (garde présidentielle) serait bien armée. Comme on l'a vu, le gouvernement centrafricain a manifestement choisi de ne pas divulguer d'informations sur cette unité lorsqu'il a été amené à discuter de sa sécurité, de ses projets de désarmement, et de ce dont il aurait besoin pour les mener à bien. Cependant, divers témoignages suggèrent un taux de 3,00, ce qui est conforme aux informations disponibles sur l'ex-USP. La taille de cette unité n'est pas connue, mais on estime qu'elle doit compter au minimum 1 000 hommes.

Tableau 2
Estimation des stocks d'armes légères de la RCA (institutions de l'état et autres groupes armés)

Institutions de l'état (données de septembre 2003)				Groupes armés non-étatiques actifs et récents (données de novembre 2003)			
Service	Force estimée	Taux	Stocks estimés	Groupe	Force estimée	Taux	Stocks estimés
FACA	4 442	1,25	5 552	Ex – Balawas	510	0,67	342
Gendarmerie	1 310	1,15	1 507	Ex – Sarawis	600	0,67	400
Police	1 600	0,67	1 072	Ex – Karakos	593	0,67	397
Autres*	250	1,00	250	Ex – MLPC	820	2,00	1 640
Garde présidentielle	1 000	3,00	3 000	Ex – USP	1 345	3,00	4 035
				Ex – SCPS	850	2,00	1 700
				SDU Préfecture-Vakaga	275	1,30	358
TOTAL			11 381	TOTAL			8 872

* Ces chiffres comprennent les services de renseignement (DGRE et SERD) ainsi que les unités anti-braconnage.

Les taux utilisés pour déterminer les stocks des groupes non-étatiques ont tendance à être plus élevés que ceux utilisés pour les institutions gouvernementales. On estime ici que les membres des milices Balawas, Sarawis et Karakos recevaient approximativement deux armes pour trois personnes recrutées. On pense également que les membres du MLPC, du SCPS et de l'USP avaient davantage d'armes que de recrues. En réponse à la tentative de coup d'état de mai 2001, par exemple, les responsables du MLPC auraient distribué des armes, y compris des Kalashnikovs, aux partis loyalistes de Bangui afin qu'ils arrêtent les citoyens qui auraient pu recevoir des armes à feu de la part des partisans de Kolingba³⁶. Plus récemment, lors du coup d'état de mars 2003, des témoins ont déclaré que des milliers d'armes auraient été pillées au domicile du Général Bombayéké, chef de l'USP³⁷.

L'idée que ces groupes sont en général équipés d'armes plus puissantes et plus meurtrières que celles que possède l'état est loin d'être rassurante. C'est certainement le cas pour la gendarmerie et la police, qui ne possèdent que peu d'armes, dont de nombreux fusils à verrou MAS-36. Comme noté précédemment, le président Patassé avait l'habitude d'armer sa garde présidentielle et les différentes milices de fusils d'assaut. De nombreux témoignages affirment que les forces loyales à Patassé étaient équipées de mitrailleuses légères et de LRAC³⁸.

Il y a également tout lieu de croire que, désormais, les fusils d'assaut sont généralement disponibles dans toute la société centrafricaine. La police et les gardes anti-braconnage récupèrent de plus en plus couramment des Kalashnikovs (voir ci-dessous, 'Récupération des armes et efforts de désarmement'), alors que dans le passé ils confisquaient plutôt des fusils de chasse vétustes.

Les calculs, par le gouvernement, du nombre d'armes en circulation pourraient sous-estimer l'ampleur du problème. Selon le général Xavier Yangongo, président de la Commission de la défense et de la sécurité, jusqu'à 50 000 fusils non-enregistrés circuleraient dans le pays (OCHA, 2003d) ; il n'a cependant fourni aucun document ou analyse permettant d'étayer cette affirmation. Beaucoup seraient donc tentés de n'y voir qu'une stratégie du gouvernement visant à soutirer davantage de crédits à la Banque mondiale et à l'ensemble de la communauté internationale pour financer un programme de récupération des armes –un de plus. Mais le nombre d'armes en circulation dans la société

centrafricaine pourrait, de fait, être bien plus élevé. On peut raisonnablement estimer que les six milices connues et la SDU de la préfecture de Vakaga possèdent un total d'environ 9 000 armes à feu. En supposant que seulement une personne sur cent en RCA (qui a une population de 3,9 million d'habitants) est armée, il faudrait ajouter 39 000 armes à feu à ce total. Divers cas suggèrent que de larges segments de la population sont armés et que le rapport entre armes et feu et population est supérieur à une pour cent personnes.

Vingt ans auparavant, la prolifération des armes légères à travers la société centrafricaine n'était pas considérée comme un problème prioritaire. De fait, jusqu'en 1979, il y avait relativement peu d'armes en circulation en dehors de celles que détenait le personnel de l'état. Lorsque les forces gouvernementales ont ouvert le feu sur les civils en janvier et avril 1979³⁹, les populations ont riposté à l'aide de flèches empoisonnées (Kack, 1992, p. xxxv). C'est à partir de ces dates que la situation a sensiblement changé. A titre d'exemple, un expatrié qui a vécu et travaillé plusieurs années dans les préfectures de Bamingui Bangoran et de la Vakaga estime que presque chaque ménage de la Vakaga est armé, et que tous les plus de 30 ans possèdent une arme. Il ne s'agit pas là de fusils de chasse de production artisanale mais d'armes à feu commerciales. La Kalashnikov est la plus répandue, mais on compte aussi un certain nombre de FN-FAL. Il y a en revanche beaucoup moins d'armes dans la région de Bamingui Bangoran⁴⁰. À l'autre extrémité du pays, dans la préfecture de Sangha-Mbaéré, il semblerait que plus de 60 pour cent de la population de Kouapili (district de Salo), ait possédé au moins une arme à feu en 1998. Ces armes, cependant, étaient plutôt des fusils de chasse de fabrication locale (Mogba et Freudenberg, 1998, p. 118). On trouve également de nombreux fusils de chasse de fabrication industrielle ; les fusils de chasse russes de calibre 12 fabriqués par Baikal sont si répandus dans cette partie du pays que les populations locales utilisent le terme 'Baikal' pour les désigner⁴¹. Apparemment, dans le sud-est du pays, il n'est pas rare de voir trois ou quatre familles sur les dix qui composent le village posséder des armes de fabrication locale⁴².

Le grand nombre d'armes qui sont entrées en RCA ces dernières années autrement que par les transferts d'état à état renforce l'hypothèse selon laquelle il y a plus de 50 000 armes en circulation dont le contrôle échappe au gouvernement. La section suivante développe cette question des transferts d'armes. ■

Circulation et trafic des armes légères (1996–2003)

Comme on l'a vu dans la première section, les gouvernements centrafricains successifs ont donné relativement peu d'hommes et d'armes à leurs forces armées ainsi qu'à leur police ; ce n'est en effet qu'en comparaison avec les autres services qu'une unité peut être déclarée bien ou mal armée. La RCA ne possédant que peu de ressources naturelles à monnayer, et n'ayant joué virtuellement aucun rôle dans la guerre froide, elle n'a que peu bénéficié des transferts directs entre états. La France a été son plus gros fournisseur d'armes et de munitions, le Tchad et la Libye ont également fourni d'importantes quantités de matériel militaire. Le soutien apporté par chacun de ces pays est examiné ci-dessous, tout comme celui de la Chine dont on pense qu'elle aurait livré de l'équipement militaire (notamment des armes légères) à la RCA au cours des dix dernières années. Israël⁴³ et la Roumanie⁴⁴ ont également fourni des armes pendant les mandats présidentiels de David Dacko et Jean-Bédél Bokassa. Il est très difficile d'obtenir des informations sur les transferts effectués par ces pays en raison du temps écoulé et du niveau relativement faible de l'assistance fournie. L'essentiel est de noter que les transferts de gouvernement à gouvernement représentent une source d'armes moindre que les transferts indirects émanant des forces armées voisines, qu'elles soient en déroute, mobilisées, ou simplement 'de passage'.

Transferts directs provenant des états

France

Le fait que la France, l'ancienne puissance coloniale, soit restée le premier fournisseur militaire de la RCA dans les années qui ont suivi l'indépendance n'a rien de surprenant. En 1963 par exemple, la majorité des armes que l'on pouvait trouver dans les stocks de l'état étaient de marque française, et le peu d'armes qui ne l'étaient pas avaient probablement été importées de France (voir tableau 3).

Tableau 3
Armes utilisées par les acteurs publics centrafricains, 1^{er} octobre 1963

Arme	Destinataire							
	Catégorie	Modèle	Total	Armée de terre	Gendarmerie	Garde républicaine	Police	Autres*
Armes de petit calibre	Pistolets et revolvers	MAC/MAS 1950	419	105	314	-	-	-
		MAB 7.65	30	-	-	-	6	24**
Armes de petit calibre	Mitraillettes	MAT-49	367	221	126	20	-	-
		MAS-38	30	-	-	-	30	-
Armes de petit calibre	Fusils	Sten	10	-	-	-	10	-
		Mousqueton	338	-	-	-	323	15***
Armes de petit calibre	Fusils	MAS-36/51	1 630	636	359	555	-	80****
		MAS-49/56	60	-	60	-	-	-
Armes de petit calibre	Mitrailleuses légères	FM-24/29	10	-	10	-	-	-
		AA-52	57	45	12	-	-	-
Armes légères	Mitrailleuses lourdes	Bren	14	-	5	9	-	-
		12,7 mm	2	2	-	-	-	-
Armes légères	Mortiers	60 mm	4	4	-	-	-	-
		81 mm	4	4	-	-	-	-
TOTAL		2 975	1 017	886	907	61	104	

Notes :

* Inclut : les garde-forestiers avec 50 MAS-36, les gardes-chasse avec 30 MAS-36 et le personnel des circonscriptions minières de diamant avec 24 pistolets de calibre 7,65 mm.

** On suppose qu'il s'agit là des mêmes pistolets MAB que ceux utilisés par la police.

*** Les fusils de 8 mm utilisés par la police étaient probablement les mêmes que le modèle (mousqueton) utilisé par la garde républicaine.

**** Les fusils MAS-36 avec lance-grenades sont inclus dans le total. L'armée et la gendarmerie en possédaient respectivement 58 et 6.

Source : SHAT, 1963, pp. 38, 51, 58, 63 et 65.

La France est restée le premier fournisseur militaire de la RCA jusqu'en 1970, date à laquelle les relations entre les deux pays ont connu un net refroidissement. Des considérations politiques ont néanmoins conduit la France à rester impliquée en RCA, même si elle a, dès la fin des années 1970, mis fin à son assistance militaire envers la RCA pour des raisons stratégiques et de respect des droits de l'homme, avant d'orchestrer la chute de Bokassa⁴⁵. Une fois Bokassa parti, la France a rétabli ses relations militaires avec la RCA et livré plusieurs cargaisons d'armes légères et de petit calibre pendant les premières années de la présidence de Kolingba (voir tableau 4).

Tableau 4
Armes transférées par la France à la RCA, 1981–2003

Année du transfert	Type d'arme		Valeur de la cargaison (avec équivalent en dollars US)	Nombre d'armes
	Catégorie	Fabricant / modèle (s)		
1981	fusils automatiques	Manurhin Défense	228 673 euros (240 000 dollars)	n/a
1981	armes anti-char	LRAC 89 mm*	n/a	50
1983	armes anti-char	LRAC 89 mm	n/a	50
1984	mitrailleuses	SFM/SFET **	76 225 euros (80 000 dollars)	n/a
1984	fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT) ***	2 287 euros (2 400 dollars)	n/a
1985	fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	30 490 euros (32 000 dollars)	n/a
1986	fusils d'assaut	DAT (aujourd'hui GIAT)	22 827 euros (24 000 dollars)	n/a
1994	pièces de rechange	MAT-49, AA-52, pistolets	15 245 euros (16 000 dollars)	n/a
1995	pièces de rechange	MAT-49, AA-52, pistolets	6 860 euros (7 200 dollars)	n/a

* Lance-roquettes antichar (LRAC)

** Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre (SFM) / Société française d'équipement de tir (SFET)

*** Direction des armements terrestres (DAT) ; Groupement industriel des armements terrestres (GIAT)

**** Valeurs arrondies en dollars américains, calculée sur la base du taux de change au 1^{er} janvier 2003

Source : Correspondance écrite avec le Ministère français de la défense, 5 septembre 2003)

L'appui militaire de la France à la RCA pendant le mandat du président Patassé était en grande partie indirect, via ses propres troupes puis les missions régionales de maintien de la paix. L'hostilité ouverte démontrée par le président à l'égard de la France ne la prédisposait pas favorablement à l'égard de Patassé. C'est pourtant Paris qui a fait pression sur le président Kolingba pour qu'il organise des élections démocratiques libres et transparentes en septembre 1993, tout en sachant que c'était probablement Patassé qui en sortirait victorieux. Lorsque les soldats des FACA se sont mutinés en avril 1996, les soldats français basés en RCA sont venus à la rescousse du président Patassé. La France a apporté son soutien aux accords de paix de janvier 1997 et à la mise en place de la MISAB. En 2002, elle a fourni des systèmes d'armement aux troupes de la mission de maintien de la paix de la CEMAC. Les transferts directs d'équipement militaire français vers le gouvernement du président Patassé ont en revanche été très limités. La RCA a bien reçu du matériel (notamment des véhicules) lorsque la base militaire française de Bouar a officiellement fermé ses portes en 1998, mais ce transfert ne comprenait aucune arme légère ou de petit calibre⁴⁶. D'après le gouvernement français, les seules armes légères et de petit calibre transférées à la RCA pendant la présidence de Patassé étaient de simples pièces détachées, le dernier échange en date intervenant en 1995 (voir tableau 4)⁴⁷.

La Libye

Pendant les dernières années de son règne, le président Bokassa a cherché le soutien de la Libye. En 1976, il s'est rendu à Tripoli, où il s'est converti à l'islam. Peu après son retour, il est revenu au catholicisme. Ceci explique peut-être la décision du président libyen Muammar Qaddafi de venir en aide aux rebelles centrafricains décidés à le renverser⁴⁸, tout en continuant de fournir une assistance militaire au président Bokassa jusqu'à sa chute. Des avions libyens ont transporté des stocks de matériel de guerre vers Bangui en août 1979 et un petit nombre d'unités d'élite ont pris position à Bangui pour soutenir le président (Decalo, 1989, p. 163). De fait, Bokassa se trouvait à Tripoli lorsque le coup d'état de septembre 1979 a eu lieu.

La Libye a également fourni des armes à la RCA pendant le mandat du président Patassé. En 1998, elle a envoyé en RCA deux ou trois avions de transport remplis d'armements, dont des armes légères et de petit calibre, en

utilisant l'aéroport de Ndélé plutôt que celui de Bangui. Ces armes étaient destinées à l'USP dirigée par le général Bombayéké⁴⁹, et non aux FACA du Général Bozizé dont Bombayéké était pourtant supposé dépendre. En mai 2001, le président Qaddafi a fourni des armes supplémentaires pour aider le président Patassé, en passant cette fois-ci directement par Bangui.

La Libye a également utilisé des intermédiaires. Certaines des armes fournies par le Tchad à la RCA à la suite des mutineries de 1996 venaient de Libye⁵⁰. Tripoli a enfin livré d'importantes quantités de matériel militaire au MLC à Gbadolite (RDC) en octobre et novembre 2002 pour soutenir le président Patassé, l'aéroport de Bangui n'étant alors pas jugé suffisamment sûr.

Le Tchad

Le soutien apporté par le Tchad au président Patassé incluait, contrairement à celui de la France, des troupes et des armes légères. Pendant les années quatre-vingt, N'Djamena n'a apparemment pas transféré d'armes vers Bangui, en dépit des énormes surplus qu'elle s'était constitués à partir de la Libye⁵¹. Suite aux mutineries de 1996 en RCA, le Tchad a néanmoins fait parvenir 500 Kalachnikovs au président Patassé⁵²; des troupes tchadiennes ont également participé à l'opération de la MISAB ainsi qu'à la Mission des Nations Unies en Centrafrique (MINURCA) qui a suivi. Un petit nombre de conseillers militaires sont restés en RCA après le départ de la MINURCA en février 2000.

Malheureusement pour le président Patassé, le Tchad a également fourni des armes aux rebelles qui cherchaient à le renverser. D'après le major Namboro Kette, chef de cabinet du chef d'Etat-major, toutes les armes reçues par le Général Bozizé étaient de sources centrafricaines⁵³. Cette affirmation confirme les déclarations du Tchad qui nie formellement avoir fourni quelque soutien que ce soit au général Bozizé. Selon certains rapports, néanmoins, le Tchad lui aurait fourni une assistance logistique et matérielle, incluant des armes légères et de petit calibre⁵⁴. L'utilisation pour la première fois de mines anti-personnelles par les forces du Général Bozizé⁵⁵ laisse supposer qu'ils ont bel et bien reçu une aide extérieure car la RCA n'avait jamais disposé de ce type d'armes⁵⁶. Il est cependant impossible de prouver que ces mines ont été fournies par le Tchad. Le plus important n'est peut-être pas ce que le Tchad aurait fourni au général Bozizé, mais ce qu'il lui a refusé, à savoir des missiles sol-air (voir encadré 2).

Encadré 2

La RCA, le Tchad et les missiles sol-air

Dans les années quatre-vingt, le gouvernement des États-Unis a fourni d'importantes quantités de matériel militaire aux Forces armées du nord (FAN) du Tchad dirigées par Hissène Habré. Les motivations de Washington étaient une méfiance à l'égard des desseins de la Libye vis-à-vis du Tchad, ainsi que du rapprochement entre Qaddafi et le rival politique de Habré, Goukouni Weddeye. Les armes transférées incluaient des missiles sol-air 'Redeye' (Foltz, 1995, p. 23). Après la tentative de coup d'état d'octobre 2002 en RCA, et alors que l'aviation libyenne bombardait les forces du général Bozizé, les États-Unis ont eu peur que le Tchad ne fournisse de telles armes au général Bozizé, crainte qui s'est apparemment révélée infondée.

La Chine

Pékin a fourni à Bangui des armes légères diverses ainsi que d'autres équipements militaires. Un possible transfert de matériel militaire par la Chine à la RCA a été évoqué suite aux négociations de 1997 relatives au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Pour la RCA, il était politiquement peu judicieux de maintenir des relations diplomatiques avec Taiwan au moment où elle sollicitait l'appui du Conseil de sécurité des Nations Unies (où la Chine a droit de veto) pour qu'une autre opération de maintien de la paix onusienne succède à la MISAB⁵⁷. Les relations diplomatiques ont été rétablies en janvier 1998, deux mois avant l'approbation de la MINURCA par le Conseil de Sécurité. D'après Demafouth, la cargaison de matériel militaire est arrivée par la route depuis le port de Douala (Cameroun) en 2000. L'équipement transféré comprenait des armes légères et de petit calibre ainsi que des véhicules⁵⁸.

Transferts indirects à partir de forces armées présentes dans la région (1996–2003)

Le Tchad

Malgré la présence d'une myriade d'acteurs politiques et militaires au Tchad (dont l'histoire depuis l'indépendance en 1960 a été marquée par les guerres), les forces armées impliquées dans ces conflits n'ont pas constitué une réelle source d'armements pour la RCA dans les années soixante et soixante-dix. Ceci est largement dû au fait que les sudistes dominaient le gouvernement

tchadien basé à N'Djamena, c'est-à-dire à 500 kilomètres au nord de la frontière avec la RCA. Il y avait bien des tensions politiques dans le sud du pays, parfois au sein d'un même groupe ethnique, mais la situation était encore relativement calme par rapport au nord⁵⁹ dont les habitants se considéraient privés de représentation politique. Après la chute du gouvernement dominé par les sudistes en 1979, la RCA est restée encore trois ans sans subir de répercussions du conflit tchadien. Perçu à travers le prisme de la guerre froide, cependant, le conflit tchadien a accru la méfiance des pays occidentaux à l'égard des ambitions libyennes. Combinés aux politiques régionales, ces facteurs ont contribué à un afflux massif de matériel militaire, armes légères et de petit calibre comprises⁶⁰, qui aura plus tard de graves répercussions sur la RCA.

La situation a radicalement changé dans les six derniers mois de 1982. Habré, qui avait pris le contrôle de la capitale en juin, joua avec succès sur les deux terrains de la diplomatie et de la force militaire pour éliminer la menace que l'opposition armée du sud faisait planer sur son tout nouveau gouvernement. Malgré cela, de nombreux commandos –ou 'codos'– issus d'une unité militaire qui faisait partie d'un gouvernement précédent, refusèrent d'intégrer la nouvelle armée nationale ou de déposer leurs armes. Ces commandos furent rejoints par des jeunes exclus (Foltz, 1995, pp. 21–22). Les travaux de recherche portant sur le Tchad indiquent qu'il y avait 15 000 'codos' en 1985–86, dont 1 500 seulement auraient choisi de rejoindre les forces armées loyales à Habré (Tartter, 1990, pp. 194–95). Quant à ceux qui ont refusé de s'engager, nombre d'entre eux se sont tournés (avec leurs armes) vers le banditisme ; ils sont connus le long des routes de la RCA sous le nom de 'zaraguinas' ou 'coupeurs de routes'. Aujourd'hui, pour beaucoup de Centrafricains, les mots 'codos', 'zaraguinas' et 'coupeurs de routes' sont interchangeable. La situation a empiré dans les années quatre-vingt-dix, lorsque l'armée tchadienne a réduit drastiquement ses effectifs dans le cadre d'un programme RSS financé par la Banque mondiale. Plus de 25 000 soldats ont été démobilisés (Banque mondiale, 2003). En dépit des efforts de réinsertion entrepris, des milliers de personnes se sont retrouvées sans emploi ni qualification, et incapables de retourner à la vie civile. Pour beaucoup de Centrafricains, le problème des zaraguinas ou coupeurs de routes le long des routes s'est nettement aggravé avec le passage de la frontière entre le Tchad et la RCA par des hommes armés à la recherche d'un gagne-pain.

Plus récemment, des membres des forces armées tchadiennes auraient vendu certaines de leurs armes alors qu'ils transitaient par la RCA après avoir servi en RDC (le président tchadien Idriss Déby, qui avait succédé au pouvoir à Habré en 1990, avait envoyé 2 000 troupes en RDC en 1998 pour venir en aide au président Kabila). Tandis qu'ils se retiraient de la RDC en mai et juin 1999, les soldats ont passé plus d'une semaine à Kaga Bandoro, chef-lieu de la préfecture de Gribingui, tandis que les autorités centrafricaines parlementaient avec leurs homologues tchadiens pour tenter de trouver une réponse aux revendications des soldats. Le versement aux troupes des soldes qui leur étaient dues désamorça les tensions. Il est toutefois évident que certains soldats ont vendu des armes à feu –sans que l'on sache au juste combien– aux Centrafricains pendant leur séjour en RCA.

Le Soudan

Les trois préfectures de RCA qui bordent le Soudan sont peu peuplées et le gouvernement n'exerce qu'un faible contrôle sur ces territoires⁶¹. Il semblerait que des milliers de soldats de l'Armée de libération du peuple du Soudan (SPLA) soient entrés en RCA dans les années quatre-vingt à la recherche de vivres et d'un semblant de sécurité pendant les périodes de sécheresse et les offensives de l'armée soudanaise. Demafouth estime qu'en 1985, environ 10 000 à 15 000 Soudanais auraient cherché refuge en RCA et note que, d'après le directeur général de la police de l'époque, ils auraient amené avec eux environ 5 000 armes. Il n'était pas non plus inhabituel, pour les combattants du SPLA, de vendre leurs armes⁶².

La République démocratique du Congo (ex-Zaïre)

En 1997 et 1999, les combats qui ont éclaté au Zaïre, devenu entre-temps la République démocratique du Congo (RDC), ont conduit de nombreux hommes en armes à franchir la frontière avec la RCA. La première vague date du début de l'année 1997, lorsque la garde présidentielle du président Mobutu, la police, la gendarmerie et les Forces armées zaïroises (FAZ), forcées de reculer devant l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Kabila, ont passé la frontière. Un exode similaire a eu lieu en 1999, lorsque les forces loyales à Kabila ont traversé la frontière avec la RCA pour échapper

aux MLC de Bemba et aux Forces de défense du peuple ougandais (UPDF). Ces troupes auraient amené plus de 10 000 armes en RCA. Des conversations avec d'anciens membres des FAC et des FAZ désormais établis en RCA nous apprennent qu'ils ont traversé la rivière Oubangui avec de nombreuses armes légères, mais peu d'armes lourdes. Leur armement incluait de nombreux pistolets (principalement des 9 mm de marque belge), des mitraillettes (surtout des Uzis israéliens, mais aussi quelques Port-Saïd égyptiens), des fusils (FN-FAL belges, G3 allemands, Galils israéliens, M-16 américains et Kalashnikovs fabriqués en Union soviétique et ailleurs), et enfin des armes anti-char (RPG-7 de fabrication soviétique). Quant aux armes légères collectives, seuls les mortiers de 60 mm sont parvenus en RCA, et en faible quantité. On ne sait pas ce que la plupart de ces armes sont devenues après leur entrée en RCA. Les soldats des FACA qui se sont mutinés se sont emparés de beaucoup d'entre elles ; le gouvernement en a également récupéré plusieurs milliers.



Des combattants du MLC à Sibut en février 2003, une semaine après avoir repris la ville à d'autres rebelles.
© Rodrigue Ngowi/AP Photos

Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, avait initialement déclaré que de nombreuses armes prises aux FAC avaient été conjointement gardées par les troupes congolaises et centrafricaines (ONU, 1999a, para. 26). Plus tard, pourtant, il a fait état de ‘rapports persistants selon lesquels certaines de ces armes n’auraient pas été rendues mais vendues clandestinement’. Il a ajouté que ‘Seules quelques-unes de ces armes ont pu être récupérées’⁶³ (ONU, 1999b, para. 38).

La Libye a affrété un avion pour ramener de nombreux soldats congolais vers Kinshasa, mais sans leurs armes (ONU, 1999b, para. 36). Le gouvernement centrafricain a reconnu avoir gardé 3 328 armes légères appartenant aux FAC et les avoir mises en lieu sûr jusqu’à ce que le conflit en RDC soit résolu (ONU, 2000, para. 36). En 2000, les autorités de la RCA ont détruit 500 des 3 250 armes légères qu’elles avaient collectées auprès des soldats congolais par l’intermédiaire de la MINURCA. Les quelque 2 750 armes restantes incluaient, selon Demafouth, environ 300 M-16, 200 Galils et 100 Uzis. Les autres étaient pour la plupart des Kalashnikovs⁶⁴.

En juin 2001, Bemba a pris la décision inattendue d’envoyer 700 soldats du MLC pour protéger le président Patassé d’une tentative de coup d’état en RCA. Un mois plus tard, les troupes du MLC étaient de retour en RDC⁶⁵. Lorsque le gouvernement du président Patassé s’est retrouvé de nouveau en danger le 25 octobre 2002, Bemba a envoyé quelques 2 000 soldats⁶⁶ qui sont, cette fois, restés en RCA une fois la menace de rébellion dissipée. Bemba avait reçu un armement considérable, probablement d’origine libyenne, à cet effet. Entre le 23 octobre et le 3 novembre 2002, plusieurs avions libyens de transport militaire ont atterri à Gbadolite (RDC), site du quartier général du MLC. L’ONU s’étant vu refuser l’accès de l’aéroport par Bemba, il est difficile de savoir ce qui a exactement été livré⁶⁷. On ne sait pas quelle part de cet équipement est allée au gouvernement centrafricain, si tant est que ce dernier ait reçu quoi que ce soit. On sait, en revanche, que les cadres du MLC ont transféré des armes aux citoyens centrafricains. Bemba n’a fourni à ses troupes en RCA ni solde, ni vivres, ni logement⁶⁸. Les rebelles du MLC ont par conséquent commis des pillages et de graves violations des droits de l’homme ; ils auraient également vendu leurs surplus d’armes légères à toute personne désireuse de les acheter⁶⁹.

La République du Congo

Des considérations d’ordre géographique, politique et liées aux questions de développement laissent supposer que relativement peu de combattants impliqués dans les conflits de la République du Congo ont traversé la frontière vers la RCA. Cette frontière, qui passe le long de la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha, est relativement inaccessible. Vers l’est, le long de la frontière sud de la préfecture de Lobaye en RCA, la circulation des marchandises et des personnes est plus importante. En règle générale, il semble que cette frontière ait été plus calme que celles que partage la RCA avec le Tchad, la RDC ou le Soudan.

En dépit du fait que peu de combattants sont passés de la République du Congo à la RCA, certaines armes légères et les munitions qui circulent en RCA proviennent bel et bien de ce pays. Richard Carroll du WWF (États-Unis) a noté qu’entre 1997 et 1998, des Kalashnikovs ont probablement traversé la frontière après la résolution de la guerre civile au Congo (octobre 1997). Il a cependant ajouté que les fusils de chasse de fabrication locale et les vieux fusils de chasse soviétiques de calibre 12 –communément utilisés par les chasseurs étrangers temporairement basés dans le pays– restent de loin les armes les plus populaires dans la Réserve spéciale de forêt dense de Dzanga-Sangha⁷⁰.

Le Rwanda

Plusieurs milliers de Rwandais sont entrés en RCA entre 1994 et 1997. Ils étaient relativement peu nombreux en 1994-96, mais la situation a changé en 1997 avec l’évacuation des camps de réfugiés et de militaires rwandais dans l’est du Zaïre, après le début de la rébellion de Kabila. Pendant les six premiers mois de 1997, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a estimé que quelques 3 000 Rwandais étaient entrés en RCA. Nombre d’entre eux (plus de 1 000) faisaient probablement partie des Interahamwe et des Forces armées rwandaises (FAR)⁷¹. La majorité des Rwandais qui sont entrés en RCA n’avait pas d’armes. D’après un ancien soldat rwandais arrivé à Bangui via Zongo, beaucoup de Rwandais (mais aussi de Zaïrois) qui possédaient des armes les ont vendues lorsqu’ils étaient au Zaïre ou se les sont fait confisquer par les autorités centrafricaines⁷². Depuis, la plupart des Rwandais ont quitté la RCA⁷³.

Les armes provenant de la RCA

La production artisanale

La RCA dispose d'une entreprise militaire d'état, mais elle ne produit pas d'armes (Frères d'Armes, 2000, p. 27). Les artisans, quant à eux, en fabriquent beaucoup. Il est difficile de savoir combien de personnes sont impliquées dans ces activités. Des bribes d'information publiées occasionnellement indiquent que ce sont principalement –voire seulement– des fusils de chasse rudimentaires qui sont ainsi produits. On en compterait plusieurs dizaines de milliers (Mogba et Freudenberger, 1998, p. 118).

Les saisies effectuées par les forces gouvernementales

Les diverses mutineries ont, elles aussi, représenté une importante source d'armement au niveau du pays. Le cas le plus notable de saisie et de redistribution d'armes est sans doute celui qui a eu lieu en 1996, lorsque les soldats centrafricains ont vidé le dépôt d'armes de la caserne de Kassai. D'après le gouvernement, plus de 2 500 armes légères et de petit calibre auraient alors été emportées. En 2001 et 2002, les forces du général Bozizé, qui avaient quitté la capitale et reculaient vers le nord et la frontière tchadienne, ont pillé les dépôts de la gendarmerie, où étaient également gardées les armes de la police. Après le coup d'état manqué de 2002, de nouveaux dépôts d'armes ont été mis à sac⁷⁴.

Les armes perdues par les forces africaines de maintien de la paix

La RCA a accueilli davantage de missions de maintien de la paix (quatre au total depuis janvier 1993) que n'importe quel autre pays ou zone de conflit au cours des dix dernières années⁷⁵. En prenant en compte les relèves successives des troupes, plus de 5 000 soldats seraient entrés et sortis de la RCA depuis 1997. Ces quatre opérations de maintien de la paix n'ont fourni que peu d'armes aux soldats qui se sont mutinés ou aux civils impliqués dans des actes de violence. En juin 1997, les mutins ont attaqué un contingent burkinabé en poste à N'garagba, s'emparant d'une douzaine d'armes individuelles⁷⁶. Pendant le coup d'état de mars 2003, la CEMAC a perdu un pistolet, quelques fusils et deux mitrailleuses lourdes, ainsi que d'autres équipements. Les fusils ont pu être récupérés⁷⁷. Certains pensent que le gouvernement a récupéré les mitrailleuses de 12,7 mm mais, en juin 2003, il ne les avait toujours pas rendues à la CEMAC ; quant aux pistolets, ils sont toujours portés manquants. 📌



Des soldats de la CEMAC à Bangui se préparent à aller affronter des coupeurs de route au nord de la RCA en juillet 2003.
© Olivier Nyirubugara

Les effets des armes légères (1996–2003)

Le manque de registres, ainsi que les difficultés de déplacement dues à un niveau élevé d'insécurité au cours des dernières années, ont rendu difficile l'étude des effets de l'utilisation des armes légères sur la société centrafricaine. Les effets directs, tels que les morts et blessures par arme à feu, ne sont pas systématiquement recensés, et même si ils l'étaient, les chiffres obtenus ne seraient pas vraiment éloquentes (pour les raisons abordées ci-dessous). L'impact des armes légères et de petit calibre sur la préservation de la faune et de la flore du pays est, en revanche, mieux connu. Les effets indirects de l'utilisation et de la disponibilité des armes légères sont profonds mais encore plus difficile à mettre en évidence, encore que des progrès nets aient été réalisés dans l'évaluation des répercussions socio-économiques de la prolifération des armes légères en RCA (Small Arms Survey, 2003, pp. 125–167). Les vols à main armée et les barrages routiers sont deux exemples qui illustrent les effets que peuvent avoir les armes légères sur les Centrafricains – dont 95 pour cent vivent avec moins d'un dollar par jour (OCHA, 2005).

Les morts et les blessés

L'étude des rapports médicaux suggère que l'utilisation des armes légères n'est à l'origine que d'un faible nombre de morts et de blessures dans la capitale, mais ces résultats sont trompeurs. Des entretiens menés en 2003 avec les directeurs de deux des quatre principaux hôpitaux de Bangui révèlent que même pendant les périodes d'insécurité élevée et de violence, telles que les tentatives de coups d'état, très peu de gens sont admis à l'hôpital pour blessure par arme à feu. Par exemple, moins de 50 personnes ont été admises à l'hôpital communautaire suite au coup d'état manqué de mai 2001, et autant après la tentative de coup d'état d'octobre 2002 ; six sont morts de leurs blessures⁷⁸. Ces chiffres sous-estiment probablement la gravité de la situation. Cécile Koyangbanda, directrice de l'Hôpital de l'Amitié, estime que de telles statistiques sont d'une

utilité limitée pour analyser la violence et les décès par arme à feu, dans la mesure où de nombreuses personnes enterrent leurs morts sans avoir au préalable amené le corps, ou signalé le décès, à l'hôpital⁷⁹. Le coût des soins médicaux est prohibitif pour beaucoup de Centrafricains. Non seulement ceux qui meurent sont rarement signalés aux hôpitaux, mais de nombreuses personnes qui ont été blessées par balle restent sans soins médicaux.

Quelques cas révèlent que la fréquence des victimes par armes à feu représente un réel problème. Un médecin exerçant dans une clinique financée par des ONG (le seul établissement médical du nord-ouest du pays à être resté ouvert pendant la période de grande insécurité de 2002-2003), déclare voir régulièrement des patients avec des blessures par balle, souvent attribuables aux conflits transfrontaliers avec des groupes armés et des bandits de grand chemin venus du Tchad⁸⁰. En novembre 2002, au marché de Ngola situé non loin de Bangui, 120 éleveurs (et de nombreuses têtes de bétail) ont apparemment été tués au cours d'un combat entre les troupes gouvernementales appuyées par les partisans du MLC et les forces du général Bozizé (OCHA, 2003c).

Le braconnage

La faune et la flore de Centrafrique ont, eux aussi, souffert grandement de l'utilisation des armes à feu. En RCA, le braconnage est une pratique ancestrale qui ne représentait pas un problème majeur tant que les chasseurs utilisaient des outils traditionnels tels que lances, pièges ou fusils de fabrication locale avec, de temps en temps, des fusils de chasse de fabrication commerciale. L'introduction des fusils d'assaut modernes et des mitrailleuses a eu des conséquences dévastatrices. Richard Carroll du WWF, qui a travaillé dans le nord de la RCA dans les années soixante-dix et au début des années quatre-vingt, note que le braconnage a toujours été un problème dans cette zone. La situation s'est radicalement transformée avec l'arrivée, vers 1982, de fusils d'assaut et le remplacement progressif de la lance traditionnelle par la Kalachnikov⁸¹. Les braconniers soudanais ne s'arrêtent pas à la Kalachnikov, mais utilisent également des mitrailleuses et des LRAC (Lowy, 2000). Les écologistes Allard Blom et Jean Yamindou estiment que la population des éléphants centrafricains est passée de 50 000 dans les années soixante-dix à 5 000 environ au milieu

des années quatre-vingt-dix (Blom et Yamindou, 2001, p. 14). Devant la pénurie d'éléphants, les braconniers soudanais ont commencé à tuer en masse buffles, girafes, hippopotames, antilopes et éléphants⁸².

Le commerce de la viande de brousse est un autre facteur majeur de dépérissement de la faune et de la flore en RCA⁸³. Dans une moindre mesure, les animaux sont également chassés pour le loisir et tués en raison de croyances religieuses et mystiques.

Les mutineries et les tentatives des coups d'état

Les pertes en vies humaines et les troubles politiques ne sont pas les seules conséquences des mutineries successives de l'armée et des tentatives de coups d'état. Il faut y ajouter les déplacements massifs de populations, parmi d'autres problèmes qui persistent même après l'apparente 'normalisation' de la situa-

tion et le retour chez eux de ceux qui avaient fui. Cela a certainement été le cas lors des trois mutineries de 1996 et des troubles dans la capitale qui ont suivi pendant la première moitié de 1997 (voir encadré 3). Des problèmes similaires se sont manifestés suite aux crises de plus courte durée qui ont accompagné les tentatives de coups d'état de mai 2001 et octobre 2002. Amnesty International (2004), par exemple, dénonce le viol comme une pratique largement répandue ; entre octobre 2002 et mars 2003, des centaines de femmes ont subi, sous la menace d'armes à feu, des violences sexuelles de la part des partisans du MLC et des combattants centrafricains. Les armes légères ont également eu des répercussions sur le revenu des populations. Le secteur de l'élevage qui génère, selon l'Association des éleveurs, 35 pour cent du revenu des populations rurales a été sévèrement touché. L'association a estimé que ses membres avaient perdu jusqu'à 50 pour cent de leur bétail durant les combats d'octobre 2002–mars 2003, qui ont vu s'affronter les forces pro- et anti-gouvernementales (OCHA, 2003c).

Vols à main armée

Les criminels font habituellement usage d'armes à feu. Plusieurs personnes interrogées ont estimé à 'cinq ou six' le nombre de vols à main armée commis en une nuit à Bangui après la tentative de coup d'état d'octobre 2002. Leur nombre réel serait largement supérieur au chiffre officiel. Un sentiment d'impuissance semble être, bien plus que la peur de représailles, la raison pour laquelle la plupart des vols à main armée ne sont pas signalés⁸⁴.

Il est intéressant de noter que la peur des vols à main armée semble avoir plus d'impact sur les communautés que leur occurrence réelle. Même si les statistiques témoignant d'une diminution du nombre de tels actes pouvaient être considérées comme fiables, il y a tout lieu de croire que le stress causé par l'insécurité à Bangui –et plus particulièrement la peur du vol à main armée– resterait important parmi la population. Le directeur d'une ONG travaillant en RCA a remarqué que les membres de son personnel travaillaient bien en-dessous de leur capacité ; il en attribue la cause à la peur du vol à main armée, notant que les événements qui ont accompagné le coup d'état de mars 2003 avaient exacerbé cette situation. Les gens étaient tendus, manquaient d'attention, et faisaient des fautes d'étourderie⁸⁵.

Encadré 3

L'impact des mutineries de 1996 sur l'économie centrafricaine et la société civile

'Les mutineries en RCA ont provoqué le déplacement, à l'intérieur du pays, de 70 000 personnes, ont détruit 130 industries et sociétés, et ont causé la perte de 3 000 emplois en raison de la fermeture des usines et des entreprises commerciales. Selon des sources du Ministère du plan et de la coopération internationale, ces conflits ont, en 1996, fait grimper le taux d'inflation à 3 pour cent et fait baisser le revenu par habitant de 3 pour cent, les exportations de 16 pour cent, les importations de 23 pour cent et les revenus de l'état de 33,6 pour cent.

Ces changements ont provoqué une augmentation considérable de la dette extérieure, une diminution du niveau de sécurité générale dans le pays en raison de la rupture de l'ordre public et de la prolifération des armes de type militaire, une baisse sensible des services médicaux et une pénurie des fournitures médicales les plus élémentaires. Alors que le pays ne dispose déjà que d'une offre médicale réduite, trois centres de santé au moins ont été détruits pendant les mutineries. Les services funéraires ne fonctionnant pas normalement pendant cette période, certaines personnes ont été enterrées dans les cours des maisons, créant un risque sanitaire. Enfin, la scolarité des enfants a également connu de sérieuses perturbations en 1996 et 1997.

Les ambassades et les organisations internationales ont été fermées, causant la suspension ou l'abandon définitif de certains projets tels que ceux destinés à la lutte contre le sida [. . .], les services élémentaires de santé [. . .], et les transfusions sanguines [. . .]. Les bureaux d'au moins douze projets financés par des donateurs divers ont été pillés ou entièrement détruits [. . .]. Parmi eux, un grand nombre a définitivement cessé ses activités, tandis que d'autres ont dû repartir de zéro et se sont installés dans de nouveaux bureaux de Bangui lorsque la situation est retournée à la normale'.

Source : Blom et Yamindou (2001, pp. 13–14).

Les barrages routiers

Les bandits armés de grand chemin et les barrages routiers constituent une entrave au transport dans tout le pays ; ils provoquent une augmentation du prix des marchandises, constituent un danger pour les conducteurs, et limitent le tourisme lié à la chasse et aux safaris qui génère d'importants revenus pour l'état et les communautés locales (voir encadré 4). En plus des problèmes liés au mauvais état des routes, le chef d'une société de transport centrafricaine s'est plaint de la fréquence des barrages routiers à travers le pays, notant qu'on en trouvait un tous les 20 ou 40 kilomètres sur toutes les routes principales. A chaque barrage, ses chauffeurs sont obligés de payer des pots-de-vin allant de 500 à 3 000 francs CFA (1 à 6 dollars). Ceux qui réclament cet argent (souvent des fonctionnaires de l'état tels que des policiers ou des soldats) sont souvent armés de Kalashnikovs ou de LRAC. Ils sont encore plus dangereux et imprévisibles lorsqu'ils sont sous l'effet de l'alcool ; l'un des chauffeurs de cette société a été tué par balle alors qu'il transportait une cargaison du HCR en 2003⁸⁶. 🚫

Encadré 4

La perte de revenus due à la baisse du nombre de safaris (chasse) en 2003

Tous les témoignages s'accordent à reconnaître qu'il en faut beaucoup pour décourager les chasseurs amateurs de safaris de s'adonner à leur hobby. Les tensions politiques dans la capitale les dissuadent rarement, car les voyageurs font tout pour assurer la sécurité de leurs clients. Les avions privés et un traitement en première classe peuvent atténuer beaucoup de petits désagréments. Tout ceci, néanmoins, a un prix : un safari standard de deux semaines revient à plus de 20 000 dollars par personne.

Les revenus générés par ces safaris en RCA ne sont pas négligeables et représentent une source significative de revenus pour les communautés qui vivent dans les zones très éloignées de Bangui et des autres grandes villes. Les 'frais de trophées' que les gouvernements font payer aux chasseurs pour les animaux qu'ils tuent ou blessent varient de quelques centaines à plusieurs milliers de dollars par animal. A cela s'ajoutent diverses taxes basées sur les frais de trophées, telles que la taxe de taxidermie et de pisteur ainsi qu'une taxe de développement communautaire, qui représentent un surcoût de dix pour cent en moyenne. Enfin, il faut encore inclure le prix de l'entrée journalière dans le parc de chasse et les frais de vétérinaire ; cette liste déjà longue est loin d'être complète.

Des mécanismes ont été mis en place pour s'assurer que l'argent généré par cette activité profitait aux communautés vivant autour des parcs naturels. Ces fonds servent à financer des projets de développement et payent les salaires des fonctionnaires qui, autrement, ne pourraient être rémunérés.

En 2003 néanmoins, les conflits armés ont rendu très difficile, voire parfois impossible, le réapprovisionnement des pavillons de chasse dans de nombreuses réserves du pays. Il en a résulté une baisse sensible du tourisme de safaris.

Récupération des armes et efforts de désarmement (1996–2003)

Depuis 1997, la RCA a vu se succéder de nombreuses initiatives visant à récupérer les armes en circulation. Les forces gouvernementales telles que la police et les gardes forestiers en ont récupéré des centaines, et les programmes financés par la communauté internationale bien davantage. Le point commun de toutes ces initiatives est le fait qu'un nombre relativement faible d'armes collectées ont été détruites.

Les initiatives nationales unilatérales

L'OCRB, la section de la police chargée de combattre le banditisme, effectue couramment des saisies d'armes. Avant 1996, elle récupérait habituellement des pistolets et des fusils de chasse fabriqués localement. Ces dernières années cependant, elle a commencé à saisir des fusils, des mitrailleuses et parfois même des mortiers. En 2003, vers la fin du mois de décembre, l'OCRB avait confisqué 51 armes de petit calibre et 14 grenades⁸⁷. Ces chiffres, qui sont légèrement supérieurs à ceux des années précédentes, ne donnent pas la juste mesure de l'étendue du problème. Les services de police pensent que les bandits sont plus nombreux et mieux armés qu'avant. Parallèlement, les moyens de l'OCRB ont été considérablement réduits. Alors qu'il y avait 130 policiers à l'OCRB en février 2002,⁸⁸ ce chiffre était tombé à 45 en décembre – et l'OCRB ne disposait que d'un seul véhicule de service⁸⁹.

Pendant les périodes de crise, le gouvernement de la RCA a récupéré des milliers d'armes le long de ses frontières à l'aide de patrouilles spécifiquement déployées dans ce but. La garde présidentielle du président Patassé aurait confisqué les armes de plus de 4 000 soldats des FAZ à leur entrée à Mobaye en avril 1997⁹⁰. Pour la seule année 1999, par exemple, le président Patassé a reconnu avoir récupéré 3 328 armes des membres des FAC (ONU, 2000, para. 26). Compte tenu du fait que bien davantage d'armes ont dû passer la frontière,

et que les autorités nationales n'ont aucun intérêt à fournir un décompte exact du nombre d'armes saisies, on peut en conclure que ce dernier est bien supérieur au chiffre officiel.

Les armes ont été stockées au Camp Béal à Bangui. En octobre 2002, les partisans du président Patassé s'en sont servis pour défendre la capitale, suite à la tentative de coup d'état du général Bozizé. Les armes n'ont jamais été rendues⁹¹.

Initiatives appuyées au niveau international

Les efforts de lutte contre le braconnage (1998)

Les projets de lutte contre le braconnage financés par l'étranger ont adopté plusieurs politiques vis-à-vis de la récupération des armes légères et de petit calibre. Par exemple, le Programme de développement de la région nord (PDRN) fonctionnait sur la base d'un arrangement qui l'autorisait à conserver les armes commerciales confisquées aux braconniers étrangers, mais l'obligeait à rendre aux autorités nationales les armes confisquées aux Centrafricains. Les armes à feu de fabrication locale étaient détruites quelle que soit leur origine. Le Programme de développement des zones cynégétiques villageoises (PDZCV), qui a pris la suite du PDRN et qui dépend du Programme de conservation et d'utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC) financé par l'Union européenne, obéit aux mêmes règles⁹².

Depuis 1977, les éco-gardes de la forêt de Ngotto ont saisi plus de 200 armes d'épaule et des milliers de cartouches, dont 60 pour cent environ étaient de fabrication artisanale. Les fusils de chasse de calibre 12 et de fabrication industrielle sont de marques françaises, russes, belges, ou italiennes. Des fusils allemands Mauser, notamment les modèles .375 et .458, ont également été récupérés⁹³.

La MISAB et la MINURCA (1997–2000)

En 1997, le gouvernement centrafricain a lancé un programme concerté de collecte des armes, avec le soutien de la communauté internationale. Conformément à l'accord passé en janvier 1997 entre le gouvernement et les soldats mutins, la MISAB était chargée d'entreprendre un effort majeur de récupération des armes en circulation. Une petite rétribution financière était offerte à chaque

individu qui rendrait des armes, et aucune question ne lui serait posée quant à leur origine (ONU, 1997b, paras. 7–10). Les incitations allaient de 13 dollars pour un pistolet, une mitraillette ou un fusil, à 123 dollars pour un système de mortier de 120 mm (pour des armes en bon état)⁹⁴. Des sommes plus modestes étaient offertes si le matériel était en mauvais état. Pour encourager les individus à participer à cette collecte, il était stipulé que ceux qui ne rendraient pas leurs armes pourraient être poursuivis devant la justice. Le dernier rapport de la MISAB au Conseil de sécurité des Nations Unies a établi que 1 373 armes de petit calibre et un peu moins de 118 armes légères avaient été collectées (ONU, 1998b, para. 14).⁹⁵ La MISAB a également récupéré 464 604 cartouches ainsi que 26 714 explosifs et détonateurs (ONU, 1998b, para. 14). Il est probable que les chiffres définitifs aient été légèrement plus élevés, dans la mesure où la MISAB a effectué cinq semaines de patrouilles supplémentaires avant d'être remplacée par la MINURCA.

Il ne fait aucun doute que la collecte d'un tel nombre d'armes, ainsi que le dialogue politique qui s'est instauré en parallèle, ont aidé à stabiliser une situation explosive qui s'était déjà soldée par un grand nombre de morts. Les tensions sont restées fortes dans la capitale après la signature des accords de Bangui en janvier 1997, et de nombreuses personnes ont perdu la vie dans les crises isolées qui ont eu lieu à la fin de juin 1997 (US DOS, 1998)⁹⁶. La portée réelle du programme de collecte d'armes a néanmoins été exagérée, et ce de manière persistante. On affirme souvent que plus de 90 pourcent des armes lourdes et plus de 50 pour cent des armes légères ont été récupérées par la MISAB ; mais ces pourcentages sont basés sur une comparaison entre le nombre d'armes collectées et le nombre d'armes qui avaient été saisies à la caserne de Kassä ; or, les armes de Kassä ne représentent qu'une partie (certes importante) des armes en circulation. Le gouvernement du président Patassé avait tout intérêt à promouvoir ce point de vue, qui lui épargne d'avoir à fournir des explications sur les armes qu'il a transférées aux milices. La MISAB, quant à elle, a pu souhaiter mettre en avant un succès 'incontesté' au moment où d'autres aspects des accords de paix ne pouvaient se targuer d'une réussite similaire. Quelles qu'aient été les raisons sous-jacentes, une chose est certaine : un tel bilan est au mieux déplacé, au pire trompeur. On ne peut que s'inquiéter du fait que les Nations Unies ont perpétué ce mythe⁹⁷.

L'effort de désarmement a été mis en œuvre de manière sélective, et non dans l'esprit des accords de paix : il s'est concentré principalement sur les arrondissements qui abritaient les mutins. Faltas (2000, p. 90) note que 'tandis que la collecte des armes les retiraient de la rue, l'amertume, la frustration et l'insécurité grandissaient parmi les populations des quartiers rebelles, qui voyaient les mutins désarmés mais pas leurs adversaires'.

Pour justifier le taux relativement faible de récupération des armes légères, la MISAB a mis en avant la facilité avec laquelle celles-ci pouvaient être transportées hors de Bangui ou cachées avec succès. Elle a également admis qu'il existait toujours une demande pour ce type d'armes, compliquant les efforts de collecte; enfin, elle a émis l'hypothèse selon laquelle les rebelles se seraient débarrassés à la hâte d'un nombre inconnu d'armes dans la forêt ou le fleuve Oubangui, suite à leur rencontre avec la MISAB pendant les affrontements armés de juin 1997. Toujours d'après la MISAB, 130 rebelles n'ont jamais regagné leur caserne et se seraient enfuis avec leurs armes, souvent à l'étranger (ONU, 1997b, para. 13).

Aucune arme récupérée par la MISAB n'a été détruite. Les armes ramassées ont été transférées à la mission des Nations Unies en avril 1998⁹⁸.

La MINURCA a poursuivi la collecte des armes, mais sur une échelle plus limitée ; bien que son mandat ne contienne aucune référence explicite à la collecte des armes (ONU, 1998c), les soldats des Nations Unies ont recherché les caches d'armes quand ils en avaient l'occasion. Selon le Commandant des forces de la MINURCA, le général Mouhammad Hachim Ratanga, ces soldats ont récupéré des armes dans toute la capitale – ils ne se souciaient en effet pas qu'un quartier donné soit perçu comme pro ou anti-gouvernemental⁹⁹. D'après l'ONU, la MINURCA a récupéré 128 armes de petit calibre, 21 724 cartouches et 243 explosifs entre décembre 1998 et début octobre 1999 (ONU, 1999b, para. 38).

Très peu de ces armes ont été détruites. La MINURCA a détruit quelques munitions obsolètes, et a brûlé 158 armes légères tout aussi obsolètes au cours d'une cérémonie publique, le 16 juin 1999 (Faltas, 2000, p. 90). Une seconde cérémonie publique a eu lieu le 11 janvier 2000, pendant laquelle le reste des armes 'inutilisables' récupérées par la MISAB et la MINURCA ont été détruites (ONU, 2000, para. 26). Il n'a pas été possible de déterminer le nombre exact de ces armes, mais Demafouth estime qu'il s'agissait principalement de fusils

MAS-36 et de quelques Kalashnikovs¹⁰⁰. Le reste des armes collectées avait été remis au gouvernement de la RCA la semaine précédente (ONU, 2000, para. 25). Le faible nombre d'armes détruites laisse supposer que la majorité des armes collectées était en bon état.

Le programme national de désarmement et de réinsertion (2002–2003)

En 2002, le gouvernement centrafricain a mis en place un programme destiné à collecter les armes et à fournir à la population des compétences utiles sur le marché du travail. Les objectifs principaux du Programme national de désarmement et de réinsertion (PNDR) étaient de récupérer environ 10 000 armes légères et d'offrir une formation à 2 000 personnes ayant choisi d'y participer (PNUD, 2003a, p. 1). L'évolution de la situation politique et militaire en RCA a cependant compliqué la mise en œuvre de ce programme. Le coup d'état manqué d'octobre 2002, l'instabilité qui en a résulté, et enfin le coup d'état de mars 2003 ont encore compliqué les choses. En dépit de –ou peut-être à cause de– ces défis, le PNDR a reçu l'intégralité de son budget. En janvier 2003, les pays donateurs et les Nations Unies ont débloqué 1,96 millions de dollars, le Canada, l'Allemagne, l'Italie et la Norvège fournissant plus de 55 pour cent des fonds nécessaires. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a couvert le reste (PNUD, 2003b, p. 10).

Le PNDR a récupéré environ 1 100 armes. Les chiffres sont tellement contradictoires qu'il est impossible de retracer les faits avec exactitude : les rapports du PNDR, du PNUD et du secrétaire général des Nations Unies contiennent tous des chiffres différents. Le PNDR, principal responsable de la mise en œuvre du projet, est considéré comme la plus fiable de ces trois sources, car c'est celle qui contient le plus de détails et notamment les comptes précis (qui semblent dignes de foi) des armes individuelles collectées. Sur la base des données fournies par le PNDR, le gouvernement de la RCA a recensé, dans l'un de ses premiers rapports, 891 armes de petit calibre et 14 armes légères récupérées entre le 23 janvier et le 31 mai 2002, avec le numéro de série lorsque cela était possible (CTD, 2002, pp. 2–21). Dans un document daté de mai 2003, le PNDR a également dressé la liste des armes supplémentaires récupérées

depuis la première cérémonie de destruction du 15 juin 2002 (voir ci-dessous) : 135 armes de petit calibre et 3 armes légères (PNDR, 2003a, sec. VI). 84 armes récupérées à Bangassou et Mobaye n'en font pas partie, car elles devaient être détruites sur place pour des raisons de sécurité (PNDR, 2003a, sec. IV et VI). Le nombre total d'armes est donc 219. 59 seulement des 84 armes supplémentaires figurent dans le document de mai 2003, et ne bénéficient pas du même niveau de détail que les 135 autres (PNDR, 2003a, sec. IV). Apparemment, 25 de ces 84 armes ont été transférées à Bangui séparément¹⁰¹.

Les informations fiables sur les munitions collectées dans le cadre du PNDR sont encore plus difficiles à obtenir. Le PNDR dit avoir récupéré 134 832 cartouches, 1 444 explosifs et plus de 859 chargeurs ; ont également été collectés des jumelles, des uniformes et du matériel de communication (PNDR, 2003a, sec. IV). Il semblerait qu'une partie des armes saisies par le gouvernement pendant les coups d'état manqués de mai 2001 et octobre 2002 aient été intégrées aux statistiques du PNDR, ajoutant à la confusion. Le Comité technique de désarmement (CTD) et le PNDR ne s'entendent pas du tout quant à l'origine des armes stockées dans trois containers situés au Camp Béal, à Bangui. Trois responsables extrêmement au fait du programme ont fourni des informations contradictoires sur ce point¹⁰². Il est difficile de croire que moins de 1 000 personnes aient pu remettre 135 000 cartouches au PNDR. Il est plus probable que les armes récupérées des deux mutineries aient été ajoutées aux armes collectées par le PNDR, ce qui jette le doute sur l'exactitude des chiffres enregistrés par le programme.

220 personnes ayant participé au projet (OCHA, 2003d) ont été sélectionnées pour bénéficier d'une formation¹⁰³. L'éligibilité d'un individu était définie par la somme d'argent reçue en échange de la remise d'armes et de munitions. Le minimum était de 8 000 francs CFA (14 dollars). Ce chiffre avait été choisi pour récompenser ceux qui rendraient des armes en bon état ; il n'était pas possible d'atteindre ce seuil en rendant des armes en mauvais état, ou dans un état médiocre¹⁰⁴. Il n'y a pas lieu de croire que les anciens combattants (la population-cible du programme) aient été les principaux bénéficiaires de ce programme de formation.

Pendant quatre mois (août – décembre 2003), une formation a été offerte dans plusieurs domaines : menuiserie, électricité, mécanique ou confection, pour

n'en citer que quelques-uns (OCHA, 2003d). Chaque stagiaire a reçu un kit de réinsertion contenant les outils nécessaires au métier choisi, dont la valeur pouvait aller jusqu'à 500 dollars (OCHA, 2003d). Le projet devait se terminer à la fin du mois de janvier 2004¹⁰⁵.

Deux cérémonies de destruction des armes ont eu lieu dans le cadre du PNDR. La première a été organisée le 15 juin 2002, et a vu la destruction par le feu de 705 armes de petit calibre et 9 armes légères (PNDR, 2003a, sec. I). Aucune munition ou explosif n'a été détruit car le PNDR ne pouvait assurer des conditions de sécurité suffisantes pour cette opération. Une seconde cérémonie a eu lieu le 25 juillet 2003 (PNDR, 2003b). Le PNDR a déclaré avoir détruit 209 armes de petit calibre et 3 armes légères, ainsi que 134 352 cartouches, 1 361 grenades, 27 obus de mortier, 54 roquettes et une mine antipersonnel (PNDR, 2003b, p. 3). Le PNDR a également annoncé avoir détruit en parallèle 11 armes de petit calibre supplémentaires (huit Kalashnikovs, deux MAT-49 et un MAS-36), 41 obus de canon et de mortier (huit obus de canon de 107mm, et 22 obus de mortier de 60mm, deux de 81mm, et neuf de 82mm) ainsi que 1 582 cartouches de 7,5 mm, 7,62 mm, 9 mm et 12,7 mm, entre autres équipements militaires (PNDR, 2003b, p. 3). Pour les raisons évoquées ci-dessus, ce décompte est loin d'être fiable. Parmi toutes les explications pouvant rendre compte de la divergence entre le nombre d'armes supposément collectées et celles qui ont été détruites, la plus plausible est que le gouvernement aurait gardé pour son usage les armes et munitions collectés en bon état. ■

Perspectives de contrôle de la prolifération des armes légères (2003–2005)

Evolution de la situation sécuritaire depuis 2003

La prise de pouvoir de François Bozizé en mars 2003 n'a pas permis d'assurer un retour complet de la sécurité sur l'ensemble du territoire. Les anciens combattants, réintégrés ou non, les coupeurs de route en province, ainsi que les bandits à main armée à Bangui comptent parmi les menaces qui perdurent et compromettent la sécurité des citoyens centrafricains.

Les rebelles armés qui ont aidé Bozizé à prendre le pouvoir sont connus sous les noms de 'libérateurs' ou 'patriotes'. Dans une lettre envoyée à la Banque mondiale en Novembre 2003, le président Bozizé en dénombrait 1.640, dont 540 qui avaient déjà été intégrés aux FACA et 150 qui devaient suivre le même chemin (RCA, 2003). Les 'libérateurs' étaient initialement composés de soldats Gbayas proches du président Bozizé. Lorsque Bozizé a été contraint de battre en retraite vers le nord du pays à l'automne 2002, il a recruté de nouveaux éléments parmi les communautés pastorales de la région, qui étaient harcelées par les éléments pro-Patassé de Miskine. Plusieurs centaines de Tchadiens ont également rejoint Bozizé (Boisbouvier, 2004).

Après le coup d'état, ces 'libérateurs' ont réclamé au nouveau chef de l'état un million de francs CFA chacun au titre de compensation pour l'effort de guerre fourni. N'ayant pas obtenu gain de cause, certains se sont dispersés dans les provinces où ils ont harcelé la population. Les activités de ces ex-combattants frustrés auraient contribué à l'aggravation de plusieurs phénomènes existants tels que les coupeurs de route ou les enlèvements contre rançon au cours des deux dernières années (Refugees International, 2004).

En avril 2004, les Tchadiens membres des ex-libérateurs ont organisé des manifestations violentes afin d'obtenir une compensation. 280 d'entre eux (AFP, 2004) ont pillé environ 75 maisons à Bangui et ont affronté les forces de sécurité à quelques centaines de mètres de la résidence du président. Huit ex-libérateurs et un membre de la garde présidentielle ont été tués lors de ces affrontements.

Bozizé aurait remis 1 000 USD (504 000 F CFA) à chacun de ces hommes et les aurait ensuite rapatriés au Tchad avec l'aide de camions de la Force multinationale en Centrafrique de la CEMAC (FOMUC) (USDOS, 2005).

Certains membres incontrôlés de la Garde républicaine ont également commis des exactions lors de la campagne électorale et des élections de 2005. Ils auraient arrêté des candidats de l'opposition, attaqué des responsables électoraux, et harcelé des électeurs¹⁰⁶. Au moins deux civils ont été tués après que des membres de la Garde républicaine sont venus perturber des manifestations pacifiques organisées par des partisans du candidat d'opposition Nicolas Tiangaye dans le 4^{ème} arrondissement (FODEM, 2005). L'ambassadeur de France à Bangui a fermement condamné ces actes et déclaré souhaiter que la garde républicaine soit restructurée¹⁰⁷. Certaines sources affirment toutefois que seuls deux ou trois membres incontrôlés de la Garde républicaine sont responsables de ces exactions et que l'opposition aurait volontairement exagéré la portée de ces incidents à des fins de propagande politique¹⁰⁸.

L'élection présidentielle de 2005 a conforté le pouvoir du président Bozizé. Suite à ce virage démocratique, l'Union africaine a réintégré la RCA dans ses rangs, tandis que des négociations avec le Fonds monétaire international (FMI) et d'autres bailleurs de fonds laissent entrevoir l'espoir de sortir le pays de sa grave crise financière. Malgré son triomphe électoral, Bozizé a connu un début de mandat difficile, marqué par une série d'accrochages dans le nord du pays entre des groupes armés et les FACA. Le vol à main armée est encore et toujours une menace relativement courante dans certains quartiers de Bangui, et les coupeurs de route et zaraguinas continuent d'opérer dans les provinces.

L'insécurité générée par ces bandits et anciens combattants désœuvrés est particulièrement marquée dans le nord du pays, le long de la frontière tchadienne. Le HCR estime que quelque 12 000 centrafricains se sont réfugiés au Tchad entre juin et septembre 2005, pour y retrouver 30 000 de leurs compatriotes qui avaient déjà fui le pays lors des affrontements de 2002. Même si l'insécurité récente a conduit à une augmentation du nombre de réfugiés centrafricains au Tchad, ce phénomène de mouvement de population vers le Tchad n'a rien de nouveau. Que ce soit lors de périodes de paix ou de conflit, les Centrafricains ont régulièrement envoyé leurs enfants vers les écoles et services de santé du Tchad, réputés plus performants que les services centrafricains (OCHA, 2005b).

Cette insécurité persistante a également incité certaines communautés à créer leurs propres unités d'autodéfense, particulièrement dans le nord du pays. Ces groupes sont connus sous le nom d'archers et utilisent souvent des armes traditionnelles telles que des arcs et des flèches¹⁰⁹. C'est néanmoins de fusils de chasse qu'est équipée la patrouille de 27 jeunes mise en place par des villageois de Donzi au début de l'année 2004. Quoique ne disposant que de très peu de munitions, la tâche qui leur a été assignée est de contrer les coupeurs de route (OCHA, 2004). Il est important de noter toutefois, que la situation à Bangui s'est nettement améliorée en 2005, les cambriolages et braquages se faisant plus rares. L'un des facteurs pouvant expliquer cette amélioration de la sécurité est le fait que les autorités militaires ont renforcé la discipline de leurs troupes, sanctionnant ou radiant les soldats qui utilisaient leurs armes pour commettre des vols ou intimider les citoyens¹¹⁰.

Efforts de rétablissement de la situation sécuritaire

Dans ce contexte, le gouvernement centrafricain, avec l'appui de partenaires internationaux mais toujours des moyens limités, a tenté de rétablir la situation sécuritaire en réformant ses forces de défense et de sécurité et en accordant une attention accrue aux zones les plus sensibles du pays.

Les FACA ont été restructurées depuis la fin 2003 avec l'assistance technique de la France. La coopération militaire française en 2004 et 2005 a notamment permis d'assurer la formation de trois bataillons. Les structures de commandement ont également été centralisées et dépendent dorénavant directement du chef d'état major et de son adjoint. Si les FACA comprenaient encore un total de neuf unités en Octobre 2005, trois bataillons formaient l'essentiel de son effectif : le bataillon mixte d'intervention et d'appui (BMIA, 650 hommes) et deux bataillons d'infanterie territoriale (BIT1 et BIT2, 450 hommes chacun)¹¹¹.

Sous le président Bozizé, la Garde républicaine a été intégrée aux FACA. Elle consiste désormais en trois bataillons : le bataillon d'honneur (150 hommes), le bataillon provincial (300 hommes) et le bataillon de protection et de sécurité des institutions (BPSI, 750 hommes)¹¹². Les bataillons d'honneur et provincial opèrent sous le commandement du Chef d'état major des armées, tandis que le BPSI dépend directement de la présidence¹¹³. Malgré cette restructuration, ces

forces sont moins bien armées que sous le président Patassé. Il y aurait maintenant moins d'une arme par soldat au sein des FACA et de la Garde républicaine¹¹⁴.

La FOMUC, emmenée par le Gabon, est présente à Bangui depuis janvier 2003. Elle comprend 380 hommes prêtés par le Cameroun, le Tchad, la République du Congo, le Gabon, et la Guinée équatoriale. Suite au coup d'état de mars 2003, la FOMUC a entrepris plusieurs opérations visant à sécuriser Bangui et ses environs. Du 23 au 29 mai 2003, les soldats de la FOMUC ont notamment arrêté et désarmé 200 'libérateurs' et les ont transporté jusqu'à Mossoro (Tchad). Du 29 mai au 15 juin 2003, une seconde opération visant à identifier et arrêter des éléments armés dans les environs de Bangui a permis l'arrestation de 60 hommes et la confiscation d'à peu près autant d'armes (FOMUC, 2004). C'est également la FOMUC qui a facilité le désarmement et le rapatriement au Tchad des 410 'libérateurs' qui avaient attaqué la résidence présidentielle le 17 avril 2004, confisquant au passage 58 armes (FOMUC, 2004).

Dernièrement, la force multinationale a également entrepris des missions dans les provinces pour permettre aux commerçants de travailler sans la menace des coupeurs de routes. En octobre 2005, par exemple, un contingent de 70 gardiens de la paix a été envoyé à Bria, à plus de 600 km au nord-est de Bangui, afin d'assurer la sécurité des travailleurs des mines de diamants qui avaient été attaqués par des coupeurs de route armés d'AK-47 (AFP, 2005).

Vers une stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères

Le gouvernement centrafricain a accordé une importance non négligeable au problème de la prolifération des armes légères depuis l'arrivée au pouvoir du Président Bozizé. La Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CNDDR), créée par décret présidentiel le 14 septembre 2004, est chargée de l'application des recommandations issues de la *Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects* qui s'est tenue à New York en juillet 2001 (RCA, 2004).

Sa première activité dans le domaine des armes légères a été la mise en place, en coopération avec le PNUD, d'un Programme de réinsertion et d'appui aux communautés (PRAC) qui a débuté au mois de décembre 2004. Le PRAC visait

initialement à désarmer et à démobiliser 7 565 anciens combattants sur la base de listes fournies par le gouvernement. Ce chiffre a été réduit à 5 447 en février 2006 après la vérification minutieuse des listes par le gouvernement, la CNDDR, et les chefs de groupes, même si le décompte continue¹¹⁵.

Plutôt que d'échanger des armes contre de l'argent, le PRAC distribuait des kits de biens ménagers et d'outils aux participants et fournissait des formations et des possibilités de micro-crédit. Le programme a également financé des projets de développement dans les communautés les plus touchées par le conflit (PRAC, 2005a). Au 31 décembre 2005, 2 846 anciens combattants, dont 499 femmes, avaient été démobilisés. Ils avaient remis un total de 293 armes légères et de petit calibre, 222 grenades, 401 obus, et 29 785 cartouches (PRAC, 2006). Nombre d'entre eux auraient déjà été désarmés par le PNDR, par les FACA, par l'une des opérations de maintien de la paix en RCA, ou par les soldats tchadiens qui avaient soutenu Bozizé à la suite du coup d'état de mars 2003 (PRAC, 2005a).

De nombreux civils se sont également présentés aux sites de désarmement dans l'espoir de pouvoir bénéficier des avantages offerts par le PRAC. Leur volonté de remettre des armes suggère qu'une campagne de collecte des armes détenues par les civils en échange de projets de développement pourrait convenir au contexte de la RCA (PRAC, 2005a).

Dans l'optique de l'élaboration d'une stratégie nationale plus globale prenant en compte notamment la question de l'armement des civils, la CNDDR et le PNUD ont co-organisé un atelier national sur la prolifération des armes légères et de petit calibre en République Centrafricaine, qui s'est tenu à Bangui du 18 au 22 octobre 2002. L'atelier a permis de former des représentants des différents ministères et institutions publiques aux mécanismes institutionnels de coordination en matière de lutte contre la prolifération et le trafic illicite des armes légères. Il a également contribué à définir la problématique des armes légères en RCA, les principaux acteurs impliqués, et les axes majeurs d'une stratégie nationale de lutte contre les armes légères (CNDDR, 2005).

L'atelier a identifié les cinq grandes lignes qui devront définir la stratégie nationale sur les armes légères:

- La restauration de la confiance et de la sécurité, ainsi que le renforcement du processus de réconciliation, notamment par la professionnalisation des forces de défense et de sécurité ;

- Le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel relatif aux armes légères ;
- Le renforcement des mécanismes de contrôle internes des armes légères, avec un accent particulier mis sur la bonne gestion des stocks des forces de sécurité ;
- La réduction du nombre d'armes légères en circulation par le biais de la remise volontaire et de la destruction des armes détenues par les civils ;
- Le renforcement des mécanismes de coopération sous-régionaux, régionaux et internationaux.

Afin de coordonner ces activités, l'atelier a également recommandé la création d'une Commission nationale contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion (CNPDR), qui viendra remplacer l'ancienne CNDDR avec un mandat plus global. La nouvelle CNPDR formulera un programme d'action prenant en compte les recommandations de l'atelier, les causes profondes de la prolifération des armes. Elle proposera également différentes activités dont la mesure 'armes contre développement' ne sera qu'une facette. Le décret de création de la CNPDR était en cours d'élaboration au début de l'année 2006¹¹⁶. 📄

Conclusion

Entre 1996 et 2003, une série d'événements a profondément transformé la société centrafricaine. Le gouvernement de l'époque porte la responsabilité de certains d'entre eux, mais les autres ont échappé à son contrôle. La capacité de l'état à réglementer la possession et la circulation des armes parmi les civils s'est avérée virtuellement nulle. L'afflux massif d'armes dans de larges zones du pays représente une menace pour la sécurité nationale et le maintien de l'ordre public.

Quelles que soient les compétences politiques du président Bozizé, la prolifération des armes légères à travers la RCA ne peut que compliquer une situation déjà délicate. La RCA aujourd'hui est une poudrière, mais il reste un espoir de désamorcer les tensions. Le pays a connu une histoire relativement pacifique –l'indépendance vis-à-vis de la France a été obtenue sans lutte armée– et les armes légères étaient, jusqu'en 1982, peu répandues parmi les civils. Le pays a connu ces dernières années des moments difficiles, avec une succession de mutineries et de tentatives des coups d'état qui ont ébranlé la nation, et des conflits dans les pays voisins dont les effets se sont fait sentir au-delà de leurs frontières. Ces événements ont contribué à créer une forte insécurité en RCA. En-dehors de la capitale, les zaraguinas écument les routes, et les vols à main armée sont fréquents à Bangui et ailleurs.

Les efforts de désarmement entrepris jusqu'en juin 2003 ont été pour une large part une perte d'argent, comme en témoigne la remise en circulation, plutôt que la disparition, des armes. Dans un sens, ces initiatives ont exacerbé les tensions existant parmi la population, car les critères de sélection qu'elles ont mis en place ont aggravé les tensions entre les groupes. Le désarmement n'en reste pas moins une activité cruciale qui mérite le soutien de la communauté internationale ; mais de tels programmes doivent être mieux conçus et mis en œuvre. Les initiatives à venir devraient cibler les nombreux groupes armés créés par Patassé, les zaraguinas tchadiens et les 'Libérateurs' de Bozizé. L'accent doit être mis sur la collecte des fusils d'assaut et des armes légères,

plutôt que de fusils d'un autre âge. Les armes et les munitions récupérées doivent être détruites.

Il faut espérer que les conclusions de cette étude aideront les décideurs politiques centrafricains à concevoir une politique efficace et globale de lutte contre la prolifération des armes légères, afin d'endiguer le problème de la violence armée qui reste plus que d'actualité en Centrafrique. Les défis auxquels ce pays est confronté –un gouvernement central faible, des conflits régionaux, une prolifération d'armes légères et de petit calibre, pour ne citer que trois d'entre eux– sont importants mais pas insurmontables. Il convient de saisir l'opportunité offerte par le processus de stabilisation politique en cours pour relancer une politique de lutte contre la prolifération des armes légères. Son succès dépendra en grande partie de la bonne volonté de tous les acteurs impliqués, y compris la communauté internationale, dont l'appui reste fondamental dans un pays ruiné par des années de crise. ■

Liste des abréviations

AFDL	Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre	MLPC	Mouvement de libération du peuple centrafricain
BCPR	Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (PNUD)	OCRB	Office central de répression du banditisme
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	ONG	Organisation non gouvernementale
CEN-SAD	Communauté des états sahélo-sahariens	ONU	Organisation des Nations Unies
CNDDR	Commission nationale de désarmement, démobilisation, et réinsertion	PDRN	Programme de développement de la région nord
CNPDR	Commission nationale contre la prolifération des armes légères et de petit calibre, pour le désarmement et la réinsertion	PDZCV	Programme de développement des zones cynégétiques villageoises
CNRI	Centre national de recherche et d'information	PNDR	Programme national de désarmement et de réinsertion
CTD	Comité technique de désarmement	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
DAT	Direction des armements terrestres (France)	PRAC	Programme de réinsertion et d'appui aux communautés
DGDE	Direction générale de la documentation et des enquêtes	RCA	République Centrafricaine
ECOFAC	Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale	RDC	République démocratique du Congo
FAC	Forces armées congolaises	RSS	Réforme du secteur de la sécurité
FACA	Forces armées centrafricaines	SCPS	Société centrafricaine de protection et de surveillance
FAN	Forces armées du nord	SERD	Section d'enquête, de recherche et de documentation
FAR	Forces armées rwandaises	SFET	Société française d'équipement de tir
FAZ	Forces armées zaïroises	SFM	Société française des munitions de chasse, de tir et de guerre
FOMUC	Force multinationale en Centrafrique de la CEMAC	SPLA	Armée de libération du peuple du Soudan
FORSDIR	Force spéciale de défense des institutions républicaines	UAD	Unité d'autodéfense
GIAT	Groupe industriel des armements terrestres (France)	UE	Union européenne
HCR	Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
LRAC	Lance-roquettes anti-char	UPDF	Forces de défense du peuple ougandais
MCLN	Mouvement centrafricain de libération nationale	USP	Unité de la sécurité présidentielle
MINURCA	Mission des Nations Unies en République Centrafricaine	WWF	World Wildlife Fund
MISAB	Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui		
MLC	Mouvement de libération du Congo		

Notes

- 1 Adapté de la version originale: Eric G. Berman, 2005, 'The Central African Republic: A Case Study of Small Arms in Conflict,' paru dans *Small Arms Survey 2005: Weapons at War*, Oxford University Press, pp. 302–333.
- 2 Ce chapitre est basé sur un manuscrit plus long qui sera publié par le Small Arms Survey.
- 3 Il y a eu trois mutineries distinctes de l'armée en 1996 : en avril, en mai, et en novembre (McFarlane et Malan, 1998, pp. 49–51)
- 4 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, juin et décembre 2003.
- 5 Les méthodes brutales utilisées par les forces gouvernementales pendant l'ère Bokassa ont pu dissuader de nombreux opposants de prendre les armes.
- 6 Un groupe, le Mouvement centrafricain de libération nationale (MCLN), a été créé en 1979 mais il a initialement reçu une formation et des équipements en-dehors de la RCA. Il a été rapidement neutralisé après une attaque à Bangui en 1981. Le Mouvement de libération du peuple centrafricain (MLPC), un parti politique basé en RCA, a commencé à recevoir des armes après les élections générales de 1981 (à l'issue desquelles il a échoué à accéder à la présidence). Voir la section sur la circulation et le trafic des armes légères dans ce chapitre.
- 7 L'acronyme 'AK-47' fait explicitement référence à la Kalashnikov AK-47. Le terme étant souvent utilisé pour désigner toute une gamme d'armes dérivées du AK-47 original, le terme 'Kalashnikov' sera employé ici pour désigner toutes ces armes dérivées et non un modèle spécifique ou un pays d'origine en particulier.
- 8 D'après un rapport de 2001 du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), 1 250 anciens soldats des FACA ont traversé la frontière avec la RDC après le coup d'état manqué (HCR, 2001b). Environ 80% d'entre eux ont rejoint une ville située à 100 kilomètres de Zongo, de l'autre côté du fleuve Oubangui à partir de Bangui. Les 20% restants se sont dirigés vers des villages congolais bordant le fleuve (HCR, 2001a).
- 9 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 10 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 11 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 2 avril 2003.
- 12 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général de la police, Ministère de l'Intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 19 décembre 2003.
- 13 Entretien de l'auteur avec Louis Mazangue, directeur, OCRB, Ministère de l'intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- 14 Entretien de l'auteur avec Ernest Latakpi, directeur général de la police, Ministère de l'Intérieur, Gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- 15 Les gardes forestiers, gardes-chasse, et personnels des circonscriptions minières, respectivement.
- 16 Entretien de l'auteur avec Michel Bonannée, ingénieur des eaux et forêts, chef de mission, Ministère de l'eau, de la forêt, de la chasse et de la pêche, gouvernement de RCA, Bangui, 17 décembre 2003.
- 17 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 18 Entretien par téléphone de l'auteur avec une source bien informée, 5 avril 2005.
- 19 Correspondance écrite avec une source bien informée, 2003.
- 20 La plupart de ces petits quartiers ont un lien historique avec une région ou un groupe ethnique particuliers. Il n'existe pas de loi ou de frontière physique (autre que les rues) pour délimiter les quartiers, mais les gens ont eu tendance à s'installer avec des membres de leur famille et, avec le temps, ces différentes zones se sont distinguées les unes des autres par leur caractère ethnique –et ceci alors que les mariages entre ethnies ne sont pas rares. Le régime patriarcal prévaut dans l'ensemble de la société.
- 21 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 22 La SCPS assurait la sécurité des sociétés d'exploitation du bois et du diamant, ainsi que de celles travaillant dans des domaines sensibles tels que le transport de fonds. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 23 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks) à Bangui, 31 mars 2005.
- 24 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- 25 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- 26 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 3 septembre 2003.
- 27 Suite à un accord signé en octobre 2002, Bangui et N'djamena se sont engagées à assurer le départ de Bozizé du Tchad vers France, et de Miskine de la RCA vers le Togo. Voir OCHA, 2002a.
- 28 Basé sur un entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique, composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau de la RCA, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC), Paris, 2 septembre 2003.
- 29 Entretiens de l'auteur avec Raymond Mbitikon, chef de la composante Zones Cynégétiques Villageoises, Bureau de la RCA, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003 ; Gérard Motkin, directeur administratif et financier, Bureau de la RCA, ECOFAC, Bangui, 18 décembre 2003 ; et Alain Penelon, chef de la composante Forêts de Ngotto, Bureau de la RCA, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- 30 Correspondance écrite avec Olivier Feneteau, conseiller technique, composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau de la RCA, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC), 7 août 2003.
- 31 Entretien par téléphone de l'auteur avec Richard Carroll, directeur, Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 6 août 2003.
- 32 Ces chiffres sont basés sur les taux suivants : 886/ 555 et 61/315, respectivement. On suppose que les armes du personnel français rattaché à ces services ont été incluses dans les totaux (68 ressortissants français ont été rattachés à la gendarmerie et 7 à la police). Si ces personnels français avaient gardé leurs armes à part, les taux pour la gendarmerie et la police centrafricaine passeraient à 1,82 et 0,20, respectivement. Les taux pour la garde républicaine et l'armée étaient presque identiques : 1,35 (907/672) et 1,34 (1 017/761), respectivement. Le taux pour la garde républicaine resterait inchangé si les deux membres du personnel français rattachés à ce service avaient gardé leurs armes hors des arsenaux de l'état, mais si tel était le cas pour

- les 110 Français rattachés à l'armée, le taux de cette dernière augmenterait pour atteindre 1,56 (SHAT, 1963, pp. 34, 38, 49, 57, 62).
- 33 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 11 décembre 2003.
- 34 Entretien au téléphone de Nicolas Florquin avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 23 mars 2005.
- 35 Entretien par téléphone de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 23 mars 2005.
- 36 Entretien par téléphone de l'auteur avec Lucy Jones, ancienne correspondante de l'agence Reuters, 5 août 2003.
- 37 Correspondance écrite avec Olivier Nyirubugara, ancien correspondant d'IRIN (United Nations Integrated Regional Information Networks) à Bangui, 22 mars 2005.
- 38 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- 39 En janvier 1979, les troupes gouvernementales ont employé la force pour réprimer les manifestations contre la décision du président Bokassa de rendre obligatoire l'uniforme à l'école, tuant près de 200 civils. En avril 1979, les forces de la sécurité ont rassemblé des élèves des niveaux primaire et secondaire, provoquant le massacre de plus d'une centaine d'entre eux. Le président Bokassa aurait participé à ces tueries. Voir O'toole (1986, pp. 53–54).
- 40 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 41 Entretien par téléphone de l'auteur avec Richard Carroll, directeur, Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 6 août 2003.
- 42 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 43 D'après Klieman (1985, p. 139), Israël est 'considérée' comme ayant fourni une assistance militaire à la RCA, mais il n'apporte pas d'informations supplémentaires. Beit-Hallahmi (1987, p. 71) écrit qu'Israël a fourni des armes à l'armée centrafricaine sous le régime de Bokassa.
- 44 Entretiens de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février et juin 2003.
- 45 La France craignait que le président Bokassa ne soit prêt à fournir à la Libye une base militaire en RCA, ainsi qu'un accès à ses gisements d'uranium en échange d'une aide financière et militaire ; Qaddafi ne semblait pas opposé à cette éventualité, que la France considèrerait comme constituant une menace pour son propre accès aux ressources en uranium de la RCA. Moose (1985, p. 81).
- 46 Entretien de l'auteur avec le colonel Patrice Sartre, conseiller militaire, secrétaire général de la Défense nationale, Bureau du Premier ministre, Paris, 18 juin 2003.
- 47 Les allégations selon lesquelles la France aurait soutenu militairement le coup d'état manqué de mai 2001 apparaissent sans fondement. Le président Patassé a publiquement accusé la France d'être impliquée, exhibant des armes que ses troupes auraient, d'après lui, récupérées dans la résidence de Kolingba (voir par exemple Jones, 2001). Paris n'a pas contesté l'origine française de ces armes, mais a nié toute implication dans le coup d'état, affirmant que les armes étaient destinées au corps de gendarmerie de la RCA. En tant qu'ancien chef d'état et ministre de la défense, il ne serait pas surprenant que Kolingba ait conservé des armes chez lui, puisque ses activités n'étaient pas surveillées. Kolingba aurait également pu obtenir des armes supplémentaires dans la zone de Mobaye, dont il est originaire et dont il tire un soutien substantiel. Les 'preuves' présentées ne permettent donc pas d'apporter foi à ces accusations.
- 48 Qaddafi a offert un entraînement en Libye à plusieurs centaines de membres du MCLN, dirigé par Rudolphe Iddi lala. En 1979, le chef d'état libyen a envoyé des cadres du MCLN au Tchad pour combattre aux côtés de son allié, Goukkoni Weddeye. Iddi lala est finalement revenu en RCA, où il a planifié en juin 1981 l'explosion d'une bombe dans un cinéma de Bangui. Après cet attentat, le MCLN a été démantelé et a rapidement cessé de représenter une force cohérente ou une menace. Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 49 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, D.C., 2003.
- 50 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Washington, D.C., 2003.
- 51 Certains analystes évaluent la valeur de ce matériel militaire à plus d'un milliard de dollars (voir Flotz, 1995, p. 29). L'Irak en aurait été le premier bénéficiaire. Entretien par téléphone de l'auteur avec William J. Foltz, H.J. Heinz Professor of African Studies and Political Science, Yale University, 25 août 2003.
- 52 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 53 Entretien de l'auteur avec le major Namboro Kette, chef du cabinet du Chef d'état-major des armées, Bangui, 27 juin 2003.
- 54 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 55 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, février 2003.
- 56 De fait, Bangui nie avoir jamais possédé de mines (OCHA, 2002b). La RCA a signé et ratifié le 8 novembre 2002 la Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.
- 57 Il est possible que la RCA ait pris note du manque d'enthousiasme de la Chine pour la mission de maintien de la paix au Guatemala. À l'origine, la Chine avait posé son veto à la résolution en question –le Guatemala maintenait en effet des relations diplomatiques avec Taiwan. Elle s'est finalement laissée fléchir et a approuvé la mission, mais non s'en s'être assurée au préalable que celle-ci serait brève et de taille réduite.
- 58 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 9 avril 2003.
- 59 D'après Buijtenhuijs (1998, pp. 22–23), au Tchad, le 'nord' fait habituellement référence aux trois quarts du pays, tandis que le 'sud' comprend simplement les cinq préfectures les plus au sud. Cette définition est largement dictée par la plus ou moins grande adhésion des citoyens à l'islam. Les populations de ces deux régions sont à peu près égales en nombre.
- 60 Pour plus d'informations sur le conflit, le soutien militaire de la France et des États-Unis à Habré, et l'appui de la Libye à Goukouni –le chef du gouvernement 'de transition' qui a gouverné le Tchad de 1979 à 1982–, voir Lemarchand (1985, pp. 239–56).
- 61 A peine plus de 5 pour cent seulement des centrafricains vivent dans les préfectures du Haut-Mbomou, de Haute-Kotto, et de Vakaga (OCHA, 2003b, p. 9). De plus, Jones (2002) rapporte que les habitants de Mboki, une ville située dans la préfecture de Haut-Mbomou, ne reçoivent plus de courrier depuis 1974.
- 62 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 63 Citation traduite à partir de la version anglaise du document de l'ONU.
- 64 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 65 Les troupes sont restées moins de deux semaines en RCA (OCHA, 2001).
- 66 Le nombre de troupes du MLC envoyées en RCA aurait atteint les 3,000 hommes. Voir OCHA (2002c).
- 67 Entretien de l'auteur avec des soldats du maintien de la paix, Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (MONUC), Mbandaka, février 2003.

- 68 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Paris, 16 juin 2003.
- 69 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 70 Entretien par téléphone de l'auteur avec Richard Carroll, directeur, Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 10 juin 2003.
- 71 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, février 2003.
- 72 Entretien de l'auteur avec un ancien officier des FAR, Bangui, décembre 2003.
- 73 Entretien de l'auteur avec un responsable du HCR, Bangui, décembre 2003.
- 74 Entretien de l'auteur avec le major Namboro Kette, chef du cabinet du Chef d'état-major des armées, Bangui, 27 juin 2003.
- 75 Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB) de 1997 à 1998 ; Mission des Nations Unies en République Centrafricaine (MINURCA) de 1998 à 2000 ; force de maintien de la paix de la Communauté des états sahélo-sahariens (CEN-SAD) de 2001 à 2003 ; force de maintien de la paix de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) de 2003 à aujourd'hui.
- 76 Entretien de l'auteur avec le lieutenant-colonel Dominique Kouerey, ancien Chef du plan, quartier général, MISAB, Libreville, 22 juin 2003.
- 77 Entretien de l'auteur avec le vice-amiral Martin Mavoungou Bayonne, Commandant de la force, CEMAC, Bangui, 26 juin 2003.
- 78 Entretien de Louisa Lombard avec un responsable, hôpital communautaire, Bangui, 26 juin 2003. Les statistiques concernant le coup d'état de mars 2003 n'étaient pas disponibles au moment de l'entretien.
- 79 Entretien de Louisa Lombard avec Cécile Koyangbanda, directrice, hôpital communautaire, Bangui, 26 juin 2003.
- 80 Entretien de Louisa Lombard avec Ione Bertocchi, directrice, hôpital de Ngaoundaye, Bangui, 27 août 2004 (utilisé avec l'autorisation du Programme des Nations Unies pour le développement, Bangui).
- 81 Entretien par téléphone de l'auteur avec Richard Carroll, directeur, Programme Afrique et Madagascar, World Wildlife Fund (États-Unis), 10 juin 2003.
- 82 Correspondance écrite avec Fred Duckworth, chasseur professionnel, Safaria, 12 septembre 2003.
- 83 Dans tous les cas, la distinction entre 'braconnage' et 'commerce de la viande de brousse' est une question de 'political correctness'. Le terme 'braconnage' possède une connotation négative, qui évoque des brutes s'attaquant à des animaux sans défense pour un gain financier. Ceux qui font commerce de viande de brousse, en revanche, sont plutôt vus comme de pauvres villageois qui tentent tant bien que mal de gagner leur pain quotidien. Les animaux, quant à eux, ne font pas la différence.
- 84 De nombreuses victimes d'actes criminels, y compris les vols à main armée, choisissent de ne pas porter plainte dans la mesure où ils sont persuadés que la police et l'état seront impuissants à redresser la situation. Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 85 Entretien de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, juin 2003.
- 86 Entretien de Louisa Lombard avec Marc-André Cahlik, propriétaire, société de transport, Bangui, 27 juin 2003.
- 87 Entretien de l'auteur avec le surintendant de la police Yves-Valentine Gbeyoro, directeur, OCRB, Bangui, 19 décembre 2003.
- 88 Interview de l'auteur avec le contrôleur général Louis Mazangue, directeur, OCRB, Ministère de l'intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 18 février 2003.
- 89 Entretien de l'auteur avec le surintendant de la police Yves-Valentine Gbeyoro, directeur, OCRB, Ministère de l'intérieur, gouvernement de la RCA, Bangui, 27 juin 2003.
- 90 Entretien de l'auteur avec Guy Guernas, officier de protection adjoint, HCR, Bangui, 14 février 2003.
- 91 Entretien de l'auteur avec le colonel Jules Bernard Ouandé, ministre délégué, chef de la sécurité et du désarmement, Ministère de l'intérieur, gouvernement de RCA, Bangui, 20 décembre 2003.
- 92 Entretien de l'auteur avec Olivier Feneteau, conseiller technique, composante Zones cynégétiques villageoises, Bureau de la RCA, Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC), Paris, 2 septembre 2003.
- 93 Entretien de l'auteur avec Alain Penelon, Chef de la composante Forêts de Ngotto, Bureau de la RCA, ECOFAC, Bangui, 19 décembre 2003.
- 94 Les 'taux de récompense' sont fournis avec l'aimable autorisation du PNUD, Bangui, février 2003. Les chiffres sont basés sur une valeur moyenne du franc CFA de 609,33 pour juillet, août et septembre 1997, période au cours de laquelle la plus grande partie des armes a été rendue.
- 95 Les chiffres figurent dans ce document sous la forme de pourcentages des armes saisies dans la caserne de Kassaï, fournis dans les documents précédents du Conseil de sécurité (ONU, 1998a, p. 7)
- 96 Une reprise des hostilités fin juin a causé 500 morts et le déplacement interne de 70 000 autres (US DOS, 1998).
- 97 A titre d'exemple, le Secrétaire général Annan a écrit en 2001 qu'À ce jour, 95 % des armes lourdes qui étaient en circulation depuis les mutineries de 1996 et 1997 ont été récupérées, contre 65 % des armes légères' (ONU, 2001, para. 23).
- 98 Entretien de l'auteur avec le général à la retraite Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- 99 Entretien de l'auteur avec le général à la retraite Mouhammad Hachim Ratanga, Libreville, 19 juin 2003.
- 100 Entretien de l'auteur avec Jean-Jacques Demafouth, ancien Ministre de la défense, gouvernement de la RCA, Genève, 8 avril 2003.
- 101 Entretien de l'auteur avec une source bien informée, Bangui, décembre 2003.
- 102 Entretien de l'auteur avec des sources bien informées, Bangui, février, juin, et décembre 2003.
- 103 Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, Responsable du projet PNDR et UNOPS (Bureau des Nations Unies des Services d'Appui aux Projets), Bangui, 15 décembre 2003. Le PNDR avait rapporté précédemment qu'en octobre 2002, 826 personnes avaient pris part au programme (PNUD, 2003a, p. 4). Les raisons de cette divergence entre les chiffres n'est pas claire ; il est possible que les registres aient été perdus pendant la tentative de coup d'état d'octobre 2002.
- 104 Entretien de l'auteur avec Harouna Dan Malam, Responsable du projet PNDR et UNOPS (Bureau des Nations Unies des Services d'Appui aux Projets), Bangui, 15 décembre 2003.
- 105 Correspondance écrite avec Fabrice Boussalem, Spécialiste des programmes de relèvement, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR), PNUD, 15 janvier 2004.
- 106 Correspondance écrite de Louisa Lombard avec une source bien informée, Bangui, 1^{er} juin 2005.
- 107 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 108 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.

- 109 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 110 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 111 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 112 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 113 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 114 Correspondance écrite de Nicolas Florquin avec une source bien informée, Bangui, 22 Octobre 2005.
- 115 Correspondance écrite avec Fabrice Boussalem, Spécialiste des programmes de relèvement, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR), PNUD, 6 mars 2006.
- 116 Correspondance écrite avec Fabrice Boussalem, Spécialiste des programmes de relèvement, Bureau pour la prévention des crises et le relèvement (BCPR), PNUD, 6 mars 2006.

Bibliographie

- AFP (Agence France Presse). 2004. 'Départ de Bangui de 280 ex-libérateurs, fin de la crise (présidence). 29 avril. <<http://www.sangonet.com/ActualiteC18/fin-crise-Elibav04.html>>
- . 2005. 'Opération « diamant » pour les soldats de la Cémac.' 25 October. <http://www.lintelligent.com/articleImp.asp?art_cle=AFP50355opraticamcal0>
- Amnesty International. 2004. 'Central African Republic: Five Months of War Against Women.' AFR 19/001/2004. 10 novembre. <<http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAFR190012004?open&of=ENG-CAF>>
- Banque mondiale. 2003. 'Chad: Demobilization and Reintegration Pilot Program—Structural Adjustment Credit.' New York: World Bank, Disability Project Directory. <<http://wbln0018.worldbank.org/HDNet/hddocs.nsf>>
- BBC (British Broadcasting Corporation). 2005. 'Timeline: Central African Republic.' *BBC News*. 22 mars. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/country_profiles/1067615.stm>
- Beit-Hallahmi, Benjamin. 1987. *The Israeli Connection: Who Israel Arms and Why*. New York: Pantheon Books.
- Blom, Allard et Jean Yamindou. 2001. 'A Brief History of Armed Conflict and its Impact on Biodiversity in the Central African Republic.' Washington, DC: Biodiversity Support Program.
- Boisbouvier, Christophe. 2004. 'Envahissants Libérateurs.' *Jeune Afrique l'Intelligent*. 25 Avril. <http://www.jeuneafrique.com/gabarits/article|AI_online.asp?art_cle=LN25054envahsr ueta0>
- Buijtenhuijs, Robert. 1998. 'Chad in the age of the warlords.' Édité par David Birmingham et Phyllis M. Martin. *History of Central Africa: the Contemporary Years since 1960*. New York: Addison Wesley Longman, pp. 21–40.
- Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor. *Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1998*. Washington, DC: Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, US Department of State. 26 février. <http://www.state.gov/www/global/human_rights/1998_hrp_report/car.html>
- CNDDR (Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion). 2005. 'Rapport de synthèse de l'atelier sur la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre en République centrafricaine.' Bangui : CNDDR. Décembre.
- CTD (Comité technique de désarmement). 2002. 'Situation des armes-munitions-explosifs-matériels militaires et effets divers, ramassés par le CTD (du 23 janvier au 31 mai 2002): proposées à la destruction.' Bangui: CTD. Juin.
- Decalo, Samuel. 1989. *Psychoses of Power: African Personal Dictatorships*. Boulder, CO: Westview Press.
- Faltas, Sami. 2000. 'Mutiny and Disarmament in the Central African Republic.' Édité par Sami Faltas et Joseph Di Chiaro, III. *Managing the Remnants of War: Micro-disarmament as an Element of Peace-building*. Baden-Baden: Nomos, pp. 77–96.
- FODEM (Forum Démocratique pour la Modernité). 2005. 'Malgré l'appel du calme de Maître Nicolas Tiangaye, la situation reste insurrectionnelle dans le 4eme arrondissement.' 15 mai. <<http://www.fodem.org/fodeminfo/TELEGRAMMES.htm>>

- Foltz, William J. 1995. 'Reconstructing the State of Chad.' Édité par I. William Zartman, *Collapsed States: The Disintegration and Restoration of Legitimate Authority*. Boulder, CO: Lynne Rienner, pp. 15–31.
- FOMUC (Force Multinationale du Communauté Economique de l'Afrique Centrale). 2004. 'Actions entreprises et perspectives d'avenir.' Bangui : FOMUC.
- Frères d'Armes. 2000. 'Dossier RCA.' No. 226. Paris. Ministère des affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense, pp. 15–36.
- _____. 2002. 'Reprise du partenariat gendarmerie en RCA.' No. 237. Paris. Ministère des affaires étrangères/Direction de la coopération militaire et de défense, p. 40.
- Fundación CIDOB (Centro de investigación, docencia, documentación y divulgación de Relaciones Internacionales y Desarrollo). 2001a. 'François Bozizé, República Centroafricana.' *Biografías de Líderes Políticos CIDOB*. Barcelona. <<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/b-009.htm>>
- _____. 2001b. 'Ange-Félix Patassé, República Centroafricana.' *Biografías de Líderes Políticos CIDOB*. Barcelona. <<http://www.cidob.org/bios/castellano/lideres/p-019.htm>>
- HCR (Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés). 2001a. 'Transfer of former Central African Republic soldiers completed; civilians to be moved to new camp.' *UNHCR News*. 20 novembre. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/news/openssl.htm?tbl=NEWS&id=3bfa7d5c4&page=news>>
- _____. 2001b. 'Central African Republic refugees turn down call from their country's president to return home.' *UNHCR News*. 5 décembre. <<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/news/openssl.htm?tbl=NEWS&id=3c0e32570&page=news>>
- Jones, Lucy. 2001. 'France accused over CAR coup attempt.' *BBC News Online*. 18 juin. <<http://news.bbc.co.uk/2/hi/africa/1394392.stm>>
- _____. 2002. 'Sudan's forgotten refugees.' *BBC News Online*. 28 mars. <<http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/africa/1893179.stm>>
- Kalck, Pierre. 1992. *Historical Dictionary of the Central African Republic*, seconde édition. Traduit par Thomas O'Toole. Metuchen, NJ, et London: Scarecrow Press.
- Klieman, Aaron S. 1985. *Israel's Global Reach: Arms Sales as Diplomacy*. Washington, DC: Pergamon-Brassey's Publishers Inc.
- Leaba, Oscar (pseudonyme). 2001. 'La crise centrafricaine de l'été 2001.' *Politique africaine*. No. 84, pp. 163–75. Décembre.
- Lemarchand, René. 1985. 'The Crisis in Chad.' Édité par Gerald J. Bender, James S. Coleman et Richard S. Sklar. *African Crisis Areas and U.S. Foreign Policy*. Berkeley, CA: University of California Press, pp. 239–56.
- Lowy, Joan. 2002. 'Some conservationists fighting back—with guns.' *Scripps Howard News Service*. 17 Décembre. <<http://www.knoxstudio.com/shns/story.cfm?pk=GREENWARRIORS-12-17-02&cat=II>>
- McFarlane, Fiona, et Mark Malan. 1998. 'Crisis and Response in the Central African Republic: A New Trend in African Peacekeeping?' *African Security Review*. Vol. 7, No. 2. pp. 48–58.
- Mogba, Zéphirin et Mark Freudenberger. 1998. 'Human Migration in the Protected Zones of Central Africa: The Case of the Dzanga-Sangha Special Reserve.' Édité par Heather E. Eves, Rebecca Hardin, et Stephanie Rupp. *Resource Use in the Trinational Sangha River Region of Equatorial Africa: Histories, Knowledge Forms, and Institutions*. Yale School of Forestry and Environmental Studies, Bulletin Series, No. 102, pp. 59–97.
- Moose, George E. 1985. 'French Military Policy in Africa.' Édité par William J. Foltz et Henry S. Bielen. *Arms and the African: Military Influences on Africa's International Relations*. New Haven, CT: Yale University Press, pp. 59–97.
- OCHA (Bureau de la coordination des affaires humanitaires). 2001. 'Central African Republic: FLC Leader Arrested after Troops Ran Wild in Bangui.' *IRIN News*. 18 juillet. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=9738>>
- _____. 2002a. 'Great Lakes: Abdoulaye Miskine flown to Togo.' *IRIN News*. 5 novembre. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=30769>>
- _____. 2002b. 'Central African Republic: Mine Clearance Under Way.' *IRIN News*. 12 novembre. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=30874>>
- _____. 2002c. 'Central African Republic: Regional Peace Force Begins Patrolling Bangui Streets.' *IRIN News*. 30 décembre. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=31520>>
- _____. 2003a. 'Central African Republic: Chadian troops recover 1,300 firearms in Bangui.' *IRIN News*. 25 mars. <<http://www.irinnews.org/print.asp?ReportID=33044>>
- _____. 2003b. 'Flash Appeal for Humanitarian Assistance to the Central African Republic.' 8 mai. <<http://www.reliefweb.int/appeals/2003/files/car03.pdf>>
- _____. 2003c. 'Focus on the Impact of War on Herdsmen.' *IRIN News*. 26 novembre. <http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=38096&SelectRegion=Great_Lakes>
- _____. 2003d. 'Central African Republic: Special report on the disarmament, demobilization, reintegration of ex-fighters.' 8 décembre. <http://www.irinnews.org/S_report.asp?ReportID=38283&SelectRegion=Great_Lakes>
- _____. 2004. 'Central African Republic: Impact of War on the Northwest.' 3 mars. <http://www.irinnews.org/S_report.asp?ReportID=39806>
- _____. 2005a. 'Central African Republic: Post-election focus—a country in crisis or recovery?' 18 mars. <http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=46184&SelectRegion=Great_Lakes>
- _____. 2005b. 'Central African Republic-Chad: Insecurity, Lack of Basic Services Drive Thousands More From Their Homes.' 9 septembre. <http://www.irinnews.org/report.asp?ReportID=48986&SelectRegion=West_Africa>
- ONU (Conseil de sécurité des Nations unies). 1997. *Letter Dated 16 September 1997 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Enclosure: Third report to the Security Council pursuant to resolution 1125 (1997) concerning the situation in the Central African Republic*, 15 September 1997. S/1997/716 du 16 septembre 1997.
- _____. 1997. *Letter Dated 14 October 1997 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Enclosure: Fifth report to the Security Council pursuant to resolution 1125 (1997) concerning the situation in the Central African Republic (13 October 1997)*. S/1997/795 du 14 octobre 1997.
- _____. 1998a. *Letter Dated 2 January 1998 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Appendix: Second Report to the Security Council pursuant to resolution 1136 (1997) concerning the situation in the Central African Republic (2 January 1998)*. S/1998/3 du 5 janvier 1998.
- _____. 1998b. *Letter Dated 11 March 1998 from the Secretary-General Addressed to the President of the Security Council [containing] Appendix: Report to the Security Council pursuant to resolution 1152 (1998) concerning the situation in the Central African Republic (10 March 1998)*. S/1998/221 du 12 mars 1998.
- _____. 1998c. Résolution 1159, adoptée le 27 mars. S/RES/1159 (1998).
- _____. 1999a. *Seventh Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1999/788 du 15 juillet 1999.
- _____. 1999b. *Eighth Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic*. S/1999/1038 du 7 octobre 1999.
- _____. 2000. *Ninth Report of the Secretary-General on the United Nations Mission in the Central African Republic (MINURCA)*. S/2000/24 du 14 janvier 2000.

- _____. 2001. *Rapport du Secrétaire général sur la situation en République centrafricaine et sur les activités du Bureau des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine. S/2001/35* du 11 janvier 2001. <<http://daccessdds.un.org/doc/UNDOC/GEN/N01/208/41/PDF/N0120841.pdf?OpenElement>>
- O'Toole, Thomas. 1986. *The Central African Republic: The Continent's Hidden Heart*. Boulder, CO: Westview Press.
- PNDR (Programme national de désarmement et de réinsertion). 2003a. 'Dossier de destruction des armes, munitions et accessoires militaires.' Bangui: PNDR. Mai.
- _____. 2003b. 'Rapport d'évaluation de la deuxième cérémonie d'incinération des armes, munitions et explosifs organisée au PK 55, route de Mbaïki: vendredi 25 juillet 2003.' Bangui: PNDR. Septembre.
- PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). 2003a. 'Synthèse du rapport annuel d'activités du P.N.D.R (janvier à décembre 2002)'. Bangui: PNUD. 14 janvier.
- _____. 2003b. 'Note sur les activités de désarmement, démobilisation et reconversion (DDR) en République Centrafricaine.' Bangui : PNUD. Février.
- PRAC (Programme de réinsertion et d'appui aux communautés). 2005a. 'Synthèse des activités et des difficultés rencontrées sur le terrain.' Bangui : PRAC. Août.
- _____. 2005b. 'Plan des opérations.' Bangui : PRAC.
- _____. 2006. 'Extrait du Rapport Annuel d'Activités du PRAC (2005)'. Bangui : PRAC.
- RCA (Gouvernement de la République centrafricaine). 2003. 'Lettre de politique générale du gouvernement en matière de défense globale, du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) en particulier.' A l'attention de James D. Wolfensohn, président de la Banque mondiale. Bangui: Ministère de la défense nationale, de la restructuration de l'armée et du désarmement. 5 novembre.
- _____. 2004. 'Décret portant sur la création de la Commission nationale de désarmement, démobilisation, et réinsertion des ex-combattants (CNDDR)'. Décret présidentiel No. 04 – 265. 14 septembre.
- Refugees International. 2004. 'Forgotten People: Central African Republic.' 21 May. Accédé le 3 Août 2004. <<http://www.refugeesinternational.org/content/article/detail/963/>>
- SHAT (Service historique de l'armée de terre). 1963. 'Forces Armées—Forces Publiques—et Jeunesse Pionnier Nationale de la République Centre-Africaine.' (Classé secret. Consulté avec l'aimable autorisation du service historique de l'armée de terre). Paris: Ministère de la défense. 20 octobre.
- Small Arms Survey. 2003. *Small Arms Survey 2003: Development Denied*. Oxford: Oxford University Press.
- Tartter, Jean R. 1990. 'National Security.' Édité par Thomas Collelo, *Chad: a Country Study*. Washington, DC: Federal Research Division Library of Congress, pp. 194–95.
- Telegraph*. 2003. 'David Dacko.' 22 novembre. <<http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=/news/2003/11/22/db2203.xml>>
- US DOS (United States Department of State). 1998. 'Central African Republic Country Report on Human Rights Practices for 1997.' 30 janvier. <http://www.state.gov/www/global/human_rights/1997_hrp_report/car.html>
- _____. 2005. 'Central African Republic: Country Reports on Human Rights Practices 2004.' 28 Février.